

Bibliothèque numérique

medic @

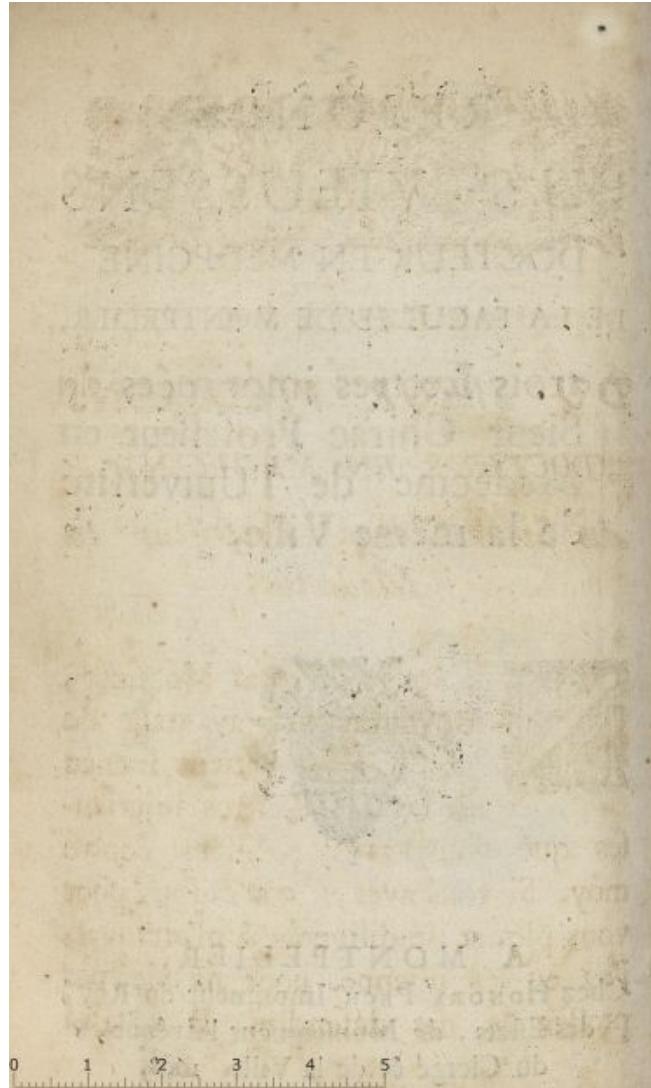
**Vieussens, Raymond. Réponse du Sr
Vieussens docteur en médecine de la
faculté de Montpellier, a trois lettres
imprimées du Sieur Chirac Professeur
de medecine de l'université de la
même ville**

A Montpellier : chez Honoré Pech, 1698.
Cote : 90958 t. 175 n° 2

2.
RÉPONSE
DU SR. VIEUSSENS
DOCTEUR EN MEDECINE
DE LA FACULTÉ DE MONTPELIER,
A trois Lettres imprimées du
Sieur Chirac Professeur en
Medecine de l'Université
de la même Ville.



A MONTPELIER;
Chez HONORE PECH Imprimeur du Roy,
des Estats, de Monseigneur l'Evêque,
du Clergé & de la Ville. 1698.





R E P O N S E
D U · SIEUR VIEUSSENS
 DOCTEUR EN MEDECINE,
*Au Sieur Chirac Professeur en
 Medecine.*

NE vous avisés pas Monsieur ;
 de vouloir tirer avantage de
 mon long & patient silence
 sur les trois Lettres injurieu-
 ses que vous avés publiées contre
 moy. Si vous avés eû vos raisons pour
 vous piquer de diligence à m'attaquer,
 j'ay eu les miennes pour ne me pas
 presser de me défendre. Il a fallu

A ij

vous laisser tout dire pour n'en faire pas à deux fois dans ma réponse. S'il m'est fâcheux , comme il l'est en effet, d'écrire contre vous , il me l'eût été encore plus de me voir obligé à y revenir. Vous étiés en trop bon train de médire pour être arrêté par une réponse : elle n'auroit alors servi qu'à vous irriter d'avantage. J'ay voulu vous laisser exhaler votre bile tout à loisir , de peur qu'elle ne fit chés vous quelque desordre , si on ne luy laissoit un libre cours. Cette dangereuse humeur vous auroit infailliblement causé quelque sinistre accident , & on s'en seroit pris à moy. D'ailleurs Monsieur, quel plaisir de se donner en spectacle à tout le public , en paroissant sur la Scene pour y jouer , & y être joué. Que dis - je sur la Scene , il faut dire dans l'Amphithéâtre : car n'est-ce pas se produire en veritables gladiateurs ,

que de divertir toute une Ville par un combat où l'on s'escrime à porter , & à parer des coups sanglants. Il m'a été dur, je vous l'advoüe, de me voir noirci , & dechiré dans Montpellier, dans Paris , & ailleurs par vos Lettres satyriques , & par vos recits offensants; mais je puis dire qu'il m'a été encore plus fâcheux de me voir reduit malgré moy à quitter mes Livres , & mes experiences pour faire une apologie. Je fçay avec qu'elles precautions, & qu'elle lenteur un honnête homme doit se resoudre à prendre la plume, je ne dis pas contre un homme , qui a autant de merite , que j'en reconnois en vous, mais contre quelque homme que ce puisse étre.

Voila Monsieur les seules & veritables raisons , qui m'ont lié la langue jusques à present. Mais enfin il m'a fallu parler; mes amis m'en ont pressés;

A iiij

mon honneur le demande ; vos emportements à mon égard crient contre ma patience ; le public indigné toujours juste & équitable en murmure ; je n'ay pû ny m'en dédire, ny différer d'avantage. Parlons peu, parlons sagement, & avec toute la moderation, que les Loix d'une pure deffense nous prescrivent : c'est-là ce que je vais tâcher de faire.

Mais comme il faut de plus parler nettement, & avec ordre, quand on se mêle de parler, je reduis toutes vos accusations à ces trois chefs. Premièrement vous me reprochez des défauts de mœurs, & personnels. Secondement vous voulés me faire passer pour plagiaire ; c'est-à-dire, pour un homme qui s'approprie les inventions d'autrui en fait de science. En troisième lieu, vous attaqués mes raisonnements, & mes expériences physiques. Examinons

7

icy si vous êtes bien fondé à me char-
ger de la sorte. Les honnêtes gens
éclairés, & desinteressez sont nos juges.
J'acquiesce par avance avec plaisir à
tout ce qu'il leur plaira de pro-
noncer.

Je commence Monsieur , par une
reflexion capable , ce me semble , de
vous faire sentir vôtre mauvais procedé
à mon égard. Il ne s'agissoit entre
vous & moy en dernier lieu que de
l'extraction de l'acide du sang humain.
Vous pretendiés que je vous devois
l'invention de tirer cet acide avec du
bol , & je ne convenois pas de la dette.
Voila précisément notre different ren-
fermé dans cette seule question de fait.
Pourquoy donc ne vous en êtes vous
pas tenu uniquement à l'éclaircir. D'où
vient que non content de reclamer
votre invention comme un bien usurpé,
vous m'avés attaqué sur mes mœurs ,

sur ma pension , sur tous mes Ouvrages imprimés , & à imprimer , sur ma capacité , sur mon style , sur ma recente aggregation à la Société Royale de Londres. Dans quelle veüe avés- vous entrepris d'exposer aux yeux du public ce qu'il y peut avoir de défauts dans mon esprit , dans mes manieres , & dans toute la conduite de ma vie. Par quel privilege avés- vous formé , & executé , autant qu'il a été en vous , le dessein de me ruiner de reputation , & de me perdre ? quel rapport du bol , & de l'acide avec ma devotion , mon humilité , & ma bonne-foy. Il n'étoit question ny de mes vertus , ny de mes vices , mais uniquement de la maniere d'extraire un sel.

Cependant vous avez mis en œuvre contre moy tout ce que la satyre a de plus violent. Qu'on lise vos Lettres , & on trouvera par tout les fondements

trop solides , & trop réels des reproches que je vous fais. On verra qu'à juger de moy par vos écrits outrageants je ne suis qu'un homme vain ; un homme de mauvaise foy ; un devot affecté ; un homme intéressé , & ambitieux jusques à l'excez ; un petit esprit sterile , & incapable de produire rien de soy-même ; un plagiaire public , sur qui il faut sonner le tocsin dans toute l'étendue du Parnasse ; un parfait ignorant dans la Chymie , dans la Physique , dans l'Anatomie , dans la Medecine , & dans toutes les matieres les plus essentielles à la Profession que j'exerce depuis long-temps ? n'est-ce pas là , Monsieur , la belle peinture , que vous avez faite de moy , & que vous faites voler par tout ? ne l'avez-vous pas remplie de termes injurieux , de reflexions offensantes , de tours malins , de recits peu exacts , & peu con-

formes à la vérité , de témoignages contre moy tirez de près , & de loin , recherchez avec étude , & produits sans nécessité , de marques sanguinaires de mépris , de railleries piquantes , de moqueries , d'insultes , en un mot , de mille semblables traits envenimez , qui ne peuvent partir que de l'abondance d'un cœur aigri ; oseray - je le dire , Monsieur , jusques à la rage . C'est vous même , qui m'autorisez à le dire ; car je ne le dis qu'après vous . Voicy vos propres paroles tirées de la page cinquième de votre Lettre de la structure des cheveux écrite à Mr. de Regis commis au Journal des Savants sur le commencement de l'année 1688 . Je vous plains , & j'enrage à même-temps (disez-vous) de vous voir si tranquille . Il faut être Philosophe au point que vous l'êtes pour souffrir de sang froid de pareilles entreprises . Pour moy

(dissés-vous) je crois que la moderation doit avoir ses bornes tout comme les passions. Et je vous avoüe qu'avec tout mon grand phlegme, si quelqu'un de mes amis s'amusoit de me voler une méchante petite decouverte que j'ay faite sur la structure des cheveux, & que je vais vous communiquer, il éprouveroit peut-être qu'il n'est de ressentiment pire que celuy d'un inventeur non imprimé.

Il vous a plu, Monsieur, de me supposer dans le cas en voulant me regarder comme un homme qui s'est approprié votre invention non imprimée. De-là cette grêle de mauvais traitements que vous faites tomber sur moy. C'est à vous d'examiner s'il vous a été permis d'entrer dans de pareils sentiments, & de les pousser jusques à l'execution. Advoüés-le, Monsieur, de bonne foy, n'étant pas

content de moy vous deviez commen-
cer par me témoigner vôtre chagrin
d'une maniere non éclatante. Je vous
aurois satisfait sur le moment, si vous
m'aviés fait voir mon tort. Autrement
des amis communs nous eussent bien-
tôt mis d'accord; car vous êtes rai-
sonnable quand vous êtes de sang
froid, & vous ne m'accusez pas d'aimer
la guerre. En tout cas apres avoir
tenté inutilement les voyes douces;
vous auriez été en droit d'eclater, &
je n'aurois pû m'en plaindre. Mais les
voyes d'éclaircissement, de negotia-
tion, & d'équité n'ont pas été de
vôtre goût: vous avez commencé par
le fracas, & il vous a plu de me sup-
poser coupable.

Nôtre celebre Université de Mede-
cine assemblée en Corps vous a veu
avec étonnement éllevant la voix, &
criant au plagiaire. Tel a été le pre-

mier avis , que vous m'avez donné de votre chagrin. Puis vous avez essayé de me tourner en ridicule dans votre Traitté du mouvement du cœur. Bien-tôt apres vous m'avez fait le sujet d'un grand libelle imprimé sous le nom d'un de vos Pensionnaires. Vous avez fait succéder à ce libelle une Lettre chagrine , & offensante imprimée sous votre nom. Cette Lettre a été suivie d'une autre encore plus dure , & également avouée. Voila , Monsieur , votre procedé à mon égard : témoin toute cette Ville : témoin tout le Royaume : témoin toute l'Europe. Car ou n'avez vous pas fait voler vos écrits emportez , & vos satyres sanguinaires.

Sont-ce là , Monsieur , les manières d'un honnête homme. Répondez ce qu'il vous plaira. Le public a vu clairement votre fiel , & votre amer-tume. Votre vengeance outrée , votre

envie, vôtre orgueil, & vôtre ambition ont paru à découvert. Chacun s'est apperçû de vôtre passion, & chacun en a parlé, comme il convient. Je vous plains, Monsieur, du mauvais effet, qu'elle a produit contre vous; mais il est juste aussi que le mal retombe sur la tête de quiconque a voulu le faire à un autre, sans se soucier du devoir. Pour vouloir trop me nuire vous vous êtes nui à vous même. C'est-là un écueil qu'on ne peut gueres éviter, lors qu'on se livre comme vous à la violence de ses passions.

Apres cela avez-vous bien ozé, Monsieur, vous en prendre à mes moeurs. Cependant vous l'avez ozé; mais enfin qu'avez-vous trouvé en moy de si dereglé. Je suis vain, dites vous, & je me vante. Quand je suis content de mon étude; je le témoigne quelquefois dans l'occasion à mes amis,

je l'advoüe. S'il me vient de loin
quelque Lettre d'approbation sur mes
decovertes en Medecine, ou en Phy-
sique, j'en ay du plaisir, & j'en fais
part dans les rencontres à des person-
nes avec qui je suis en commerce.
Cela est vray. Mais est ce là, à votre
avis, une vanité si censurable. Quel
est l'homme qui n'en use pas ainsi.
N'est-ce pas là le commerce des amis.
Je vous trouve bien severe, Monsieur,
sur les Loix de la Modestie : où les
avez-vous apries. On diroit que vous
avez passé toute votre vie à la Cour ;
car qu'elle apparence que ce soit à
Conques en Rouergue que vous avez
respiré ce grand air de delicateſſe ſur
les bienseances de la vie. Quoyqu'il
en soit je trouve que vous les avez
fort oubliées, lors que vous n'avez pas
crû que personne parvint jamais à de-
couvrir ce que vous ne pourriés pas

trouver dans la structure du cœur. Voicy comme vous parlés dans la page quatrième du Traitté que vous en avez donné. *Et si demum inanem cum reliquis operam lusuri sumus, id saltē consequamur, nimirum cor machinam esse in nostro corpore undequaque inexplicabilem.* Qu'elle presomption de croire, & de publier que ce que vous ne pourriés pas decouvrir en recherchant la structure d'une partie du corps, demeureroit caché apres vous au reste des hommes dans tous les siecles à venir. Peut-on concevoir une pensée plus vaine. Jugés-en vous-même de sang froid, & vous rougirez de votre orgueil. Voila toujours en passant un trait de votre modestie. Mais revenons à la mienne. D'où vient, Monsieur, que vous trouvez si mauvais que je me sois fait de la pension, dont le Roy m'honneure, un motif de travailler dans

ma Profession. Un million d'Auteurs n'ont-ils pas parlé comme moy sur ce sujet dans la Preface , & dans le corps de leurs Livres ? Faites leur comme à moy le procez ; peu leur importe à eux , & à moy. On ne laissera pas pour cela de louer notre reconnoissance envers le Prince , & d'approuver notre zèle pour le bien public. Mais je parle, ajoutez - vous , d'une grande histoire des maladies internes dans ma Lettre Latine addressée aux principales Facultez de Medecine du Royaume , & des Païs étrangers. J'en parle , il est vray ; mais quoy , Monsieur , ne sera-t'il donc plus permis d'écrire aux Sçavants , non pas même à un ami particulier ? je prépare un Livre sur tel sujet. Ce Livre sera étendu , & j'espere qu'il ne sera pas inutile : ce langage si ordinaire parmi les Auteurs , est-il donc un crime dans ma bouche ? Mais je vois ce que

B

c'est. Vous ne pouvez croire que mon histoire des maladies soit à peu-pres en l'état, ou je la represente. Car si vous l'aviez crû, vous ne m'auriez pas apparemment defié de la finir, comme vous l'avez ozé faire. C'est pourtant là un fait certain, & connû aux personnes nommées dans la Preface des deux Dissertations que je vais donner au public. Faites - moy , Monsieur, comme elles l'honneur de venir dans mon Cabinet , & je vous feray voir de vos yeux , & toucher de vos mains ce grand Ouvrage , dont la seule idée vous effraye. Qu'y seriez-vous Monsieur? chaque écrivain a son caractere ; le vôtre est d'être lent, de suer sur le papier, de vous mordre les doigts , & de vous battre le front. Mais aussi ce que vous faites est quelque chose de consommé en son espece. Pour moy je vais plus vite ; ma plume court , &

mon esprit répand sans peine au dehors
le peu qu'il renferme de bonnes choses.
Mais aussi cette facilité a t'elle
jamais rien produit, qui vaille vos in-
cubes & vos cheveux ? Ne craignez <sup>Deus
petits
Tractes</sup>
donc rien, Monsieur, pour la poste- <sup>de Mr.
Chirac de
l'Incombe</sup>
rité : elle aura mon histoire des mala-
dies toute entiere. Et si Dieu vous ^{& des che-}
donne autant de vie comme je vous ^{veux.}
en souhaitte, vous aurez un jour le ^{veux.}
plaisir d'exercer sur elle votre critique,
& de dire que je l'ay volée à tel & tel.
Vous - vous consolerez du chagrin de
voir paroître mon Ouvrage par la ma-
ligne satisfaction que vous - vous don-
nerez de l'attribuer à autruy. Car il
est bien juste que vous me fassiez du
mal par quelque endroit ; si vous ne le
pouviez, vous en mourriez.

*Et si non aliquà nocuīses, mortuus
eßes.*

Une preuve authentique de votre

B ij

attention à me denigrer est cet amas de petits faits , que vous me jettez à la tête. Je cherche la gloire selon vous ; je ne suis pas assés accessible aux Escoliers ; j'allege souvent la conscience ; je lis à mes amis les Lettres avantageuses que je reçois ; j'ay coutume de dire , la gloire en soit à Dieu; j'ay grand commerce avec les Sçavants Medecins ; je ne suis pas indifferent à leur approbation ; il paroît que je suis bien content de me voir aggregé à la Société Royale de Londres ; je travaille par intérêt ; je me fais honneur , & plaisir de la pension que le Roy me donne ; je dis quelquefois que le bien public me fait agir ; je fais valoir mes decouvertes en les communiquant aux Sçavants , &c. Vous deviez ajouter, Monsieur , que je me mets quelquefois en colere contre ma servante , & que j'ay des rougeurs au visage. Parlons

serieusement ; ne sont-ce pas là des
païvretes pitoyables , & des minuties
indignes ? Où est donc le respect que
vous devez à la robe , que vous avez
l'honneur de porter ? comment avez-
vous osé imprimer dans une Ville
comme celle-cy , & publier par tout
contre un homme de quelque nom de
pareilles impertinences ? Ne vous of-
fensez pas , Monsieur , j'entends seule-
ment par là des bagatèles hors de pro-
pos . En vérité vous ne deviez pas
vous oublier jusques à ce point de la
gravité d'un Professeur Royal en Mede-
cine dans la plus fameuse Université
de l'Europe . Toute la réponse , que
vous méritez , & que vous aurez de
moy sur de telles accusations ; c'est
que ce sont là des puerilitez , ou du
moins des jeunesses , qu'on ne pardon-
neroit pas à Julien même votre écolier .
Croyez-moy , Monsieur , ne vous amu-

B iij

lez plus à mordre ainsi petitement , & malignement sur des gens qui ont leur merite aussi-bien que vous. Songez plutôt à vous-même ; vous y trouverez peut-être des choses plus importantes à reformer. Vous avez sujet d'être content de votre fortune , & de votre réputation ; Soyez-en donc content ; jouissez-en tranquillement , & laissez de même jouir les autres des justes fruits de leurs talents , & de leurs veilles. J'ay des défauts personnels ; vous en avez ; & qui n'en a pas ? vous voyez les miens , je vois les vôtres ; puisque vous voulez bien que je souffre les vôtres ; souffrez les miens , & ne les étaiez pas dans le grand jour par des railleries piquantes publiées en tous lieux , & éternisées par l'impression : travaillés à adoucir cette aigreur sombre , & melancholique , ou vous - vous plongez : moderez cet esprit d'empor-

tement , & de vengeance , qui vous eleve avec une espece de fureur contre tout ce qui semble donner la moindre atteinte à la haute idée , que vous-vous êtes faite de vous même : tâchez d'être moins avide , & moderez un peu les efforts continuels , qu'on vous voit faire pour briller , pour vous éllever , pour parvenir : défaites - vous de cette petite vanité , qui vous rend si delicat , & si sensible sur la distinction . Vous aspirez au premier rang dans la Medecine de Montpellier : l'entreprise est belle ; mais il vous en coûtera d'y réussir . Ce ne sera pas pourtant moy que vous trouverez le premier sur votre chemin . Car outre que je ne vise pas si haut ; je serois toujours le concurrent le moins à craindre : pourquoi donc me faites-vous l'objet éternel de vos censures , comme si vous n'aviez à craindre que moy ? ne vous s'éroit - il

pas mieux de dissimuler, ou plutôt d'étouffer entièrement cette basse jalouse, que vous faites éclater sur le sujet de mes Ouvrages, de ma pension, de mes expériences, des témoignages d'estime, que l'on me donne ? Vous scayez à qui vous devez tout ce que vous êtes ; reconnoissez, & reverez toujours cette source ; & si vous n'y pouvez rien faire remonter ; ne creusez du moins nul canal souterrain, pour détourner furtivement sur vos terres une partie de ses eaux. Car ce seroit là une étrange reconnaissance de votre part. En un mot, reglez toutes ces passions, qui vous jettent si fort à gauche dans les voyes de la vie. Puis vous serez plus supportable quand vous entreprendrez de me tirer de l'oeil le fétu qui vous offensé.

Mais quoy me direz-vous, appellez vous donc un fétu, & traitez-vous de

bagatelle la dissimulation, & la fourberie , dont je fais un des principaux traits de votre image ? Non Monsieur, ce n'est plus une paille ; c'est une poutre, que vous me jetez dans l'œil. Car qui dit un fourbe , dit un mal honnête homme , un lâche , un menteur , un imposteur ; un homme sans foy , & sans équité ; un homme d'une dangereuse société ; un homme à deux langues , à deux visages ; un homme double ; un méchant homme en toute maniere. C'est donc tout cela , dont vous me chargez, quand vous me traitez de fourbe. Mais sur quel fondement , & de quel droit me traitez-vous de la sorte ? marquez-moy donc les temps , les lieux , les rencontres , ou j'ay commis de fourberies ? nommez-moy les personnes que j'ay fourbées ? prouvez-moy que je passe pour un fourbe dans le public ? Car aussi

ne faut-il pas qu'il vous soit permis d'avancer une pareille chose sans quelque preuve. J'ose pourtant vous défié d'en trouver une seule tant-soit peu recevable dans toute la conduite de ma vie depuis mon enfance jusques au moment que j'écris. Surquoy j'ose encore prendre à témoin tout ce qu'il y a de grands & de petits dans cette Ville, de qui j'ay l'honneur d'être connû. La recrimination seroit ici mon triomphe ; mais elle vous blesseroit trop ; c'est pourquoi je m'en abstiens. Scachez toutesfois, Monsieur, que je suis fondé à demander en Justice réparation d'honneur, & à vous faire condamner dans un Parlement comme un faiseur de libelles diffamatoires. Mon conseil le porte ainsi, & il ne tient pas à mes amis que je ne le suive ; mais je ne veux point de procéz.

Vous dites ironiquement en ce même endroit que je suis un homme fort religieux, faisant scrupule des moindres choses, ayant tant de conscience que jamais homme n'en eût tant. L'ironie est une figure qui dit tout le contraire de ce qu'elle semble dire. Sur ce pied là vous me représentez dans un écrit public comme un homme peu religieux, peu scrupuleux dans les mœurs, & d'une conscience fort mince. Or, Monsieur, ou est, je vous prie, votre propre conscience de parler ainsi de la mienne ? Quoy, n'avez-vous point de scrupule de me donner à toute la terre pour un homme qui n'en a point ? Dites-moy donc encore une fois les scandales, & les mauvais exemples que j'ay donnez ? Car sans cela vous ne pouvez vous defendre de me croire homme de bien ; & si hors de ce cas vous osez me decrier par la conscience

ce n'est plus alors simple médisance ; c'est calomnie, & calomnie d'autant plus coupable qu'elle attaque généralement toute ma vie passée. Vous répondrez que je prens la chose au criminel, & que vous n'avez voulu que vous jouer, & badiner sur mes manières. Mais je vous repliqueray, Monsieur, que vous avez mal choisi votre champ de bataille. La conscience n'est pas une matière de badinage. C'est un endroit sacré que le Seigneur s'est réservé. Il ne faut jamais y toucher, non pas même en raillant. Il faut toujours respecter dans les personnes cet endroit saint, & c'est blesser sérieusement sa propre conscience que de vouloir tourner celle d'autrui en dérision.

On ne s'étonne pas qu'un homme résolu à me perdre par tous les endroits, après m'avoir pris par ma con-

science , s'avise encore de me prendre par mon Latin , & par mon style. C'est ce que vous faites , Monsieur , car vous remarquez que mon style a changé du tout au tout , que ma Lettre Latine dont vous faites la critique , est-ce que jamais j'ay fait de mieux ; & que j'en suis jusques aux delicateſſes de l'expression. D'où vous inferez fort judicieusement qu'il faut que mon commerce assidû non seulement avec les R. P. Jefuites , mais encore avec ce qu'il y a parmi eux de plus poli , m'ait été d'un grand secours pour la reforme de mon ancienne Latinité. Il est vray , Monsieur , que j'ay depuis long-temps un commerce ordinaire dans l'illustre maison dont il s'agit ; l'honneur que j'ay de la servir m'y engage. Il est vray aussi que ceux avec qui j'ay une liaison particulière , ne font pas asseurement ce qu'il y a de moins poli , & de

moins digne dans cette Communauté,
j'en conviens avec vous , & le public
en convient avec nous deux. J'advouë
de plus qu'on ne peut gueres approcher
ces Peres sans y gaigner quelque chose.
On respire parmi eux un certain air
d'ecclusion , & de pieté , qui edifie , &
qui instruit en même-temps. C'est une
chose connue de tout ce qu'il y a de
gens qui les connoissent assés à fonds.
Mais ce que je n'advouë pas , & ce qui
n'est pas vray aussi , c'est ce que vous
voulez insinuer ; scavoir qu'ils m'ont
prété leur plume. Vous-vous trompez
Monsieur , ny ce Latin que vous avez
vû , ny ce François que vous lisez ,
n'est point à eux ; l'un & l'autre est
tout à moy ; vous me faites trop d'hon-
neur , & vous ne leur en faites pas
assés. D'ailleurs ce ne sont pas des
gens à être mis à de pareilles prati-
ques. Ils ont autre chose à faire qu'à

s'amuser à nos traductions, ou à nos apologies. Ce sont les écritures, les Saints Peres, les Conciles, les bonnes œuvres, les grandes matieres, & les grandes fonctions de la Religion qui les occupent selon l'esprit de leur profession. Mais apres-tout, se peut-il faire que mon Latin de jadis vous ait parû si mauvais ? Prenez garde, Monsieur, que ce ne soit pas sa faute. Car vous êtes le premier, du moins que je sçache, qui y ait trouvé quelque défaut. Quoy qu'il en soit, on apprend à faire en faisant. J'ay souvent composé en Latin, & je compose encore souvent en cette Langue ; pourquoy donc ne voulez-vous pas que je profite de plus en plus ? Mais tranchois net la question. Le terrain de notre parnasse nous est ouvert ; rentrons-y, Monsieur, vous & moy ; redevenons enfans pour une heure ; enfermons-nous selon la

coutume ; faisons chacun de notre mieux , & laissons la palme de la belle Latinité à celuy des deux champions en faveur de qui le Juge ordinaire prononcera. Voila , Monsieur , de la figure , & du jeu ; il faut vous en donner , puisque vous l'aimez.

Vous avez publié , Monsieur , dans vôtre Lettre imprimée sous le nom de Julien , page première , que vous ne direz rien des qualitez de mon esprit ; parce que je me suis peint moy-même , dites-vous , dans mes Ouvrages , dont vous parlez dans cette même Lettre avec le dernier mépris . Je vous avoue que je serois fort sensible au peu de cas que vous faites de mes Livres , s'ils n'avoient pas été bien reçus chez tous les Sçavants de l'Europe , & même approuvez en France , en Espagne , en Angleterre , en Allemagne , & en Italie de Medecins fort distingués par leur
merite

merite singulier , & par leurs emplois , comme vous l'allez voir par les Lettres suivantes. Je ne parleray pas des Approbations qu'ils ont eues en Hollande , parce que les Journaux des Scavants de ce Païs-là font alles voir le grand cas qu'on en a fait.

COPIE D'UNE LETTRE

que Monsieur Fagon Conseiller du Roy en tous ses Conseils , & son premier Medecin me fit l'honneur de m'écrire au mois de Janvier l'année 1683 ,

M O N S I E U R ,

Je n'aurois pas été quatre mois sans

g

vous remercier du Livre que j'ay reçû
de vôtre part par les mains de Monsieur
le Marquis de Vuardes, si je n'avois
entrepris de le lire avant que de vous
en parler, & je crois que vous ne
trouverez pas que j'aye employé trop
de temps à admirer un Ouvrage qui
vous a coûté dix ans de travail à
mettre au jour. Cependant l'empresse-
ment que j'avois de vous congratuler
de la grandeur de vôtre entreprise, &
de l'utilité de son execution m'en auroit
fait achever la lecture avec plus de
diligence, si les continues distractions,
que me donnent mes occupations, n'a-
voient très-souvent interrompu le plai-
sir extrême que j'y trouvois. J'avois
jusques à présent, Monsieur, regardé
l'ouvrage accompli que vous nous don-
nez sur le plus difficile, le plus impor-
tant, & le plus négligé sujet de la
Médecine, comme une chose que l'on

pouvoit desirer, & que l'on n'avoit esperer; mais vous nous faites voir qu'il n'y a rien de si difficile dans l'Anatomie, que nous ne puissions attendre d'un genie aussi extraordinaire que le vôtre. Le peu d'esperance que j'avois de jouir jamais d'une découverte dont je me formois une idée si difficile, en la souhaittant avec une grande passion, vous marqué assez, sans que je vous le dise, l'état que je fais de votre présent, & vous ne pouvez pas douter qu'en vous connoissant par un si bel endroit, je ne sois avec autant d'estime pour votre merite, que de reconnoissance pour la distinction dont vous m'honnorez.

MONSIEUR,

Votre très-humble, &
A Versailles ce tres-obéissant serviteur.
17. Janv. 1685. FAGON.

Cij

EPISTOLA A CLARISSIMO
Dom. Luca Maestre Negrete
Regis Hispania proto-Medico
ad Raymund. Vieussens scripta.

NE VROGRAPHIAM tuam ad me allatam primùm curiosè, mox autem attentè & jucundè, semel atque iterum perlegi, simulque novitatem, doctrinæ claritatem, atque iconum elegantiam non potui non mirari : tum rverò mei commemoratione, & subsecuto opere (in quo de proximis, & remotis mixti principiis acutè differis) munere mihi gratissimo me afficere dignatus fuisti; pro quo singulari beneficio perpetuas tibi gratias ago. Cùm autem tuae benignitati hunc honorem in me conferre non displacecerit, credo

fore ut eidem humanitati sim debiturus
perutilem, ut spero, tractationem, quam
publico promittis, & prædictis succeda-
nea existet, de observationibus Ana-
tomico-practicis, quam avidissimè ex-
petto, ac interim Deum exoro ut salu-
tem tuam ad propriam, & communem
utilitatem prosperet, atque custodiat.
Vale.

Matriti die secunda Tuus.
Decembris anni 1688.

LUCA MAESTRE NEGRETE.

Clij

**EPISTOLA A CLARISSIMO
Domino Ricardo Louver M.
D. & Colleg. Medic. Londin,
focio ad RAYMUND. VIEUSSENS
scripta.**

NE VROGRAPHIAM tuam uni-
versalem, Vir Clarissime, jam-
dudum à te mihi transmissam lubenti
admodum, gratoque, ut par est, animo
acepi: opus argumenti dignitatem, &
momentum illustre; illustrius ingenio, &
solertia tua. Nam licet assiduis agro-
rum curationibus ita plerumque disti-
near, ut, quod maximè vellem, non-
dum posuerim aut librum ipsum satis
attentè perlegere, aut curiosius explo-
rare tot figurarum fidem, eam tamen
rerum varietatem, adeoque immensam

facile conspicio, ut mirari subeat post
 uberrimam aliorum messem tibi ex eo-
 dem agro tam latas segetes succrescere.
 Quis enim non putaret à majoribus
 olim nostris, ac novissimè ab accurata
 UVillisi diligentia materiam hanc
 fuisse ita exhaustam, ut exinde cate-
 rorum studiis planè restinctis, nihil
 quicquam ultrà cujuspiam indagationi
 relinquetur. At tu nec veterum gra-
 viSSima autoritate, nec fæliciori recen-
 torum experientiâ à scribendo deterri-
 tus majorum vestigia ita persequeris,
 ut generoso impetu progrediaris ultrà,
 & dum eamdem cum UVillisio orbitam
 teras, intra eosdem terminos non sub-
 sistas. Nervorum ille altissimas radî-
 ces aperuit; Tu extimos eorum fines
 perlustrasti: Truncos illæ, plexusque,
 & propagines per viscera variè dis-
 persas delineavit; Tu eorumdem ramos,
 & capillares etiam fibras per artus, &

40

curam undique diffusas investigasti.
Ille omnem antiquioris faculi industria-
riam, & nostri fidem superaverat;
Tu inventa Viri Clarissimi, & testi-
monio confirmasti, & novis usque eō
auxili incrementis, ut nevrotomiae
tandem tua veluti manus extrema
accederit. Magis igitur ingenio, &
virtute, qui, si quis alius hac aetate,
fama, & Appollini litasti. Perge
porro, ut facis, prodeesse posteris, &
republicae literariae. Denique pergas,
& me amare, quem non minus socie-
tate studiorum, quam dono longè gra-
tissimo obstrictum tenes.

Londini 12. Octobris
 anni 1686.

RICARDUM LOUVER.

**EPISTOLA A CLARISSIMO
Domino Theophilo Eriphoni
Universitatis Medic. Senensis
Professore ad Raymundum
Vieuſſens scripta.**

NON multis abhinc diebus detulisti
in hanc Urbem amica fors erū-
ditos labores tuos, quibus Medicam
Provinciam illustras, Vir Sapientiſ-
ſime, quandoquidem exactā ſatis in-
dustria planè novis iconibus graphicē
delineasti ſiſtematis nervei propagines
& furculos, & elementa corporis hu-
mani juxta novatorum mentem robuſ-
tis rationibus aſtruis, nec non intesti-
nos fermentationis motus eruditè deſ-
cribis. Ita ut ingenij tui aciem mirari
non definam dum doctas lucubrations

*tuas evolvo. Utinam citius publicam
lucis usuram concessisses eruditis dis-
ceptionationibus tuis; siquidem te praeunte
securius profecto pressissent vestigia,
qui in palestra Medica huc usque desu-
daverunt. Diu vivas, Vir Sapien-
tissime, ut reipublicæ Medicæ cumules
luxus eruditos. Interim obsequium
meum ne dedigneris, humilis rogo,
qui sum.*

*Dominationis tue
Excellentissima*

Servus obsequentiissimus

*THEOPHILVS ERIPHONI
Senis 22. Medicinæ Professor
Martijs & Lector.
 anni 1690.*

Que direz - vous, Monsieur, apres

les marques d'estime que Messieurs de Fagon, de Luca Maestre, de Louver, & d'Eriphoni ont eu la bonté de me donner ; & apres ce qu'ils ont dit à la louange de mes Ouvrages ? voudrez-vous bien soutenir ce que vous avez avancé contre moy, quoynque prouvé incontestablement faux par le témoignage de ces grands hommes ? voudrez vous continuer de me faire passer pour un fourbe, & pour un idiot ? & dire que ces Mrs. n'ont pas le bon goût, & qu'ils ne connoissent ny ce que je suis, ny ce que mes Livres valent ? voudrez-vous dire que la connoissance de mes mœurs, & de ma capacité n'est réservée qu'à vous seul, & qu'il n'appartient qu'à vous d'en juger ? je scay que je ne mérite pas toutes les louanges que les Sçavants que je viens de nommer, & tant d'autres m'ont données ; mais pourtant je ne laisse

44

pas d'espérer que le public me fera justice.

Vous venez de voir, Monsieur, le jugement que Messieurs de Fagon, de Luca Maestre, de Louver, & d'Eriphoni ont porté de ma Nevrologie, & de mes principes ; vous verrez dans la suite ce que m'en ont écrit Messieurs les Illustres Professeurs de la celebre Université de Medecine de Leipsic en Allemagne dans la Lettre scavante que je viens de recevoir de leur part. Voicy cependant ce qu'à pensé, & dit de moy le R. P. Joseph de la Compagnie de Jesus Docteur tres éclairé de l'Université de Salerne dans la Lettre suivante, qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, & de joindre à une autre toute remplie de marques de la grande connoissance qu'il a des matieres de Physique & de Medecine, par laquelle il répond, après en avoir été chargé par Mr. le premier

Medecin de la Cour d'Espagne, à ma
Lettre Latine que vous avez voulu
critiquer. Vous verrez cette seconde
Lettre de ce Venerable Religieux avec
ma réponse aux difficultez qui m'y sont
proposées dans l'Ouvrage que je mettray
sous la Presse bien-tôt après avoir publié
mes Dissertations.



EPISTOLA A PETRO A JOSEPH

*Societatis à Jesu Doctore Saler-
nitano admodum Venerando, nec
non Doctissimo ad Raymund.
Vieussens scripta.*

*Visis tuis literis, amplissime, sapientissime, longe
lateque celeberrime Vir, Non potui statim non
occidere.*

*Legi, & perlegi, decus immortale tuorum.
Et admiratione plenus simul & narrare:
Mira doces, quecumque doces simul efficis; inde
Efficiendo doces; inde docendo facis.*

ESTO verum sit, Domine Sapientissime, me Pygmæum esse ad tam excelsam Doctrinam Epistola in tua ad Hispaniarum Regis Medicos contentam. Attamen ut melius possim derivatas ex fonte tuae sapientiae chry stallinas aquas bibere, decrevi pedibus tuis hoc meum examen subjicere, non ut judicem, sed ut discam; cum illud mibi commissum sit à proto-Medico hujus aulae. Agnoscas ergo me ut tuum discipulum, & servum humillimum in id, quod voluntati tuae magis consonum fuerit. Vale sapientissime vir medicinae deus.

*Datis Matriti
die sexta mensis
Novembris PETRVS A JOSEPH
anni 1698. Societatis à Jesu
Doct. Salernitanus.
Voila, Monsieur, comme vient de*

parler de moy une Personne toute con^a
sacrée à Dieu. Passons maintenant au
crime de plagiaire , & examinons un
peu si c'est de droit , ou d'autorité que
vous pretendés me l'imposer.

C'est pour vous faire honneur, Mon-
sieur , que je vous fais marcher à la
tête de ces Scavans , à qui vous vou-
lez que je sois redevable de tant de
choses. Vous m'accusez de vous de-
voir la maniere de tirer l'acide du sang
avec du bol , & la preuve que vous en
alleguez. C'est, dites-vous , que Mr.
Deidier Professeur en Chymie mon
gendre l'ayant apprise de vous me la
suggerée. Mr. Deidier est homme
d'honneur ; & s'il est mon gendre , il
est aussi vôtre néveu. Cependant voicy
comme il parle dans une declaration
Latine signée de sa main.

*Nos Antonius Deidier Regis Confi-
liarius & Medicus , nesc non in alma*

Medicorum Montpeliensium Ac ademica
Chymiae Professor Regius testimoniū
falsum esse id quod scripsit R. D. Chirac
eiusdem Academica Professor Regius in
tractatu suo de motu cordis recens typis
edito; nimis rationem extrahendi
spiritum acidum ex sanguine à me ac-
ceptam esse ab ipso D. Chirac, & postea ab
eodem me communicatam D. Raymundo
Vieussens Doctori Medico Montpel-
liensi, socero meo colendissimo. Neque
verò potuit D. Chirac ita scribere in
suo libro; quippe narranti mihi vehe-
menter elaborare D. Vieussens in extra-
bendo spiritu acido ex sale fixo san-
guinis mixto cum bolo ita responderit
in edibus suis, Oleum, & operam
perdit D. Vieussens; optatum laboris
sui successum nunquam obtinebit. In
quarum rerum fidem has literas veri-
tatis testes optimo socero meo, mibique
plurimum colendo D. Vieussens volens,

*et lubens concepsi, & sigillo meo mis-
nivi, ut ipsi hic & alibi, quantum
necessum fuerit, inserviant. Montpelij
die prima mensis Augusti anni 1698.*

DEIDIER.

Pour ce qui est de Mr. Sidobre, j'advouë aussi non seulement avec raison, mais encore avec joye que c'est un homme plein de droiture, & de mérite : mais il me permettra bien de dire icy, malgré moy, que lors qu'il n'a pas parlé comme Mr. Deidier sur ce sujet, il ne s'est pas souvenu qu'il me parla comme luy le seizième Avril dernier à l'entrée de la maison de Mr. Montade Mrc. Chirurgien Juré de cette Ville en présence d'un homme pour qui le public a de la vénération ; j'en ay trop en particulier, soit pour luy demander en cette occasion qu'il se laisse nommer, soit pour le nommer sans sa permission. D'ailleurs vous avez dit

D

non seulement avant les années 1691. & 1692. mais encore depuis environ deux ans à vos écoliers, & vous avez même enseigné publiquement dans votre dernier cours de Phisiologie, aussi-bien que dans le premier, que l'extraction de l'acide du sang est impossible. En voicy la preuve convainquante dans une feüille originale écrite de votre propre main dans un cahier dicté de votre propre bouche.

Quæres (dites-vous) unde sal fixum istiusmodi sanguinis, quod ad salorum naturam accedat. Namque si verum est, quod Chymici recentiores statuant, sal omne salsum ex conjugio salis acidi cum alkalino strictè inter se connexis emergere, certè non videatur quomodo sal ejus indolis in sanguine gigni possit, cùm vel ex millenis sanguinis mensuris ne guttula quidem liquoris acetosi per distillationem prolicji queat.

Respondeo (dites-vous) præter sutem
arinum, cuius singulis diebus ali-
quantam partem in condimentum cibo-
rum usurpamus, cuius forte aliquid
in sanguine invictum & indissolubile
remanet, non deficere principia in san-
guine, ex quibus sal falsum abunde
satis oriri posse. Et enim primò ex
analyse superius adducta patet in san-
guine salis volatilis multum contineri.
Secundò nihil est quod dubitemus item
in sanguine acidæ multas particulas
fluitare, licet ex eo nulla arte prolixi
possint, &c.

Un témoignage si authentique pre-
vaut sans doute à ce que vous pouvez
trouver de favorable dans les certifi-
cats de quelques Medecins fort hon-
nêtes-gens à la vérité, mais par là
même peut-être un peu complaisants,
dont un a été votre écolier, & trois
vos pensionnaires. J'adouc que dans

Dij

la suite le bol peut vous être venu dans l'esprit comme un instrument propre à tirer l'acide dont il s'agit ; mais à qui la même chose ne peut-elle pas venir dans la pensée ? Le bol n'est-il pas le moyen vulgaire & trivial, dont on se sert en Chymie pour de pareilles extractions ? ne le reconnoissez vous pas vous-même , quand vous dites dans votre Traitté du mouvement du cœur imprimé depuis peu page 151. *Elapsis
terverò annis, cùm inter privata collo-
quia sèpius institueretur sermo de san-
guinis acido , rogantibus sententiam
meam respondi posse illud extrahiri è falso
fixo sanguinis via vulgari, distillando
nimirum ex retorta cum bolo admixto,
qui modus est familiaris Chymicis ad
educendos fluores acidos ex falsis, &c.*

Pourquoy ne voulez - vous pas que j'aye aussi eû cette pensée indépendem-
ment de vous : seroit - ce un effet de

droiture, & d'équité au dessus de vos forces de l'advouer ? je ne le crois pas; puisque en tout cas je puis avoir pensé ainsi de mon propre fonds sans préjudice de la prétention que vous avez de me faire passer pour un esprit sans invention. Pour moy, je ne vous ay jamais disputé une pensée si mediocre; mais je soutiens que je l'ay eue aussi bien que vous, & que je ne vous la dois nullement. Mais voicy qui doitachever de calmer votre courroux, & vous faire repentir de tous ces violents éclats avec lesquels vous avez reclamé votre pensée. C'est que cette pensée est fausse; vous l'avez prise pour un diamant de grand prix, & ce n'est qu'une happenourde, où pour parler plus simplement une beveüe toute pure. Le bol a luy-même beaucoup d'acide, & en communique beaucoup au sang dans l'operation; je l'ay moy-même

D iii

34

verifié , & publié dans cette Ville :
c'est donc un tres inepce moyen à ex-
traire l'acide du sang, quand on l'em-
ploye tel qu'il est naturellement. Si
vous en avez autrement pensé, vous
avez tres-mal pensé ; & en cela je n'ay
gueres mieux pensé que vous : je dis
gueres mieux. Car il y a icy de vous
à moy la difference que je vais dire.
Vous avez toujours regardé le bol
comme un moyen excellent pour l'ex-
traction de l'acide des sels salés , &
vous-vous en êtes applaudi. Témoin
tout ce bruyant attirail de reclamation
dont vous avez crû faire retentir toute
la France , quand vous avez voulu vous
allarmer du chymerique larcin de votre
trouaille : ce mot est du bas style , je
le fçay , mais il est expressif ; passez-le
moy , Monsieur , je vous prie , de bonne
grâce.

Il s'en faut bien que je me sois ainsi

35

prévenu sur l'utilité du bol pour tirer l'acide des sels salés ; je ne l'ay jamais considéré que comme un moyen doux par rapport à cette fin. Votre autorité ne m'a pas prévenu en faveur de cette tete. Mon amour propre ne m'a point aussi aveuglé ; elle m'a toujours laissé une juste défiance ; & mon opération ne fut jamais qu'un simple essay, dont je n'attendais pas même un grand succès. Voila ma véritable disposition à cet égard : la vôtre, Monsieur, a été bien différente , comme je viens de le montrer. Ainsi je me suis bien moins trompé, ou pour mieux dire point du tout ; & à parler juste, vous êtes le seul trompé , & si vous me permettiez de pousser la chose un peu plus loin, j'ajouterois que c'est moy qui vous ay tiré d'erreur. Si j'ay été assés malheureux pour avoir cette pensée ; j'en ay toujours découvert l'insuffisance. Il

vaut encore mieux ne trouver rien que de croire trouver quelque chose sans trouver rien.

Vous ne manquerez pas de m'opposer que c'est Mr. Delafont Professeur en Médecine de l'Université d'Avignon très-connû par les traités excellents de la Peste & de l'hydropisie tympanite, qu'il a mis au jour, qui a soupçonné le bol. Il l'a soupçonné ; cela est vray. Et c'est pour cela qu'après avoir tiré un esprit acide de cette terre, je luy marquay par la lettre que je luy écrivis le cinquième du mois d'Octobre dernier que son soupçon m'avoit tout-à-fait déterminé à en faire l'analyse. Il a jugé à la vérité mieux que vous en ne jugeant que comme moy. Ne vous récriés pas, Monsieur, souffrez la vérité, & ne vous en offensez pas. Monsieur Delafont & moy avons concourû à l'insçû l'un de l'autre à

espérer quelque chose du bol quand à l'effet en question ; mais nous n'avons eu garde d'y compter trop. C'est vous seul qui en avez trop presumé. Témoin encore une fois l'étrange chagrin avec lequel vous-vous êtes pris à vendiquer votre invention. Il falloit bien que vous en eussiés une estime très-singulière, & que vous la regardassiés dans votre esprit , & dans vos écrits comme un trésor ; puis qu'on ne pouvoit vous l'arracher qu'en vous faisant jeter des cris pitoyables , & éclatter avec un terrible fracas. Votre jalouse en ce point est allée jusques à une espèce de fureur selon la menace que vous faisiez autrefois à l'illustre Mr. de Regis mon bon ami dans la page cinquième de votre Lettre de la structure des cheveux , comme il a été rapporté cy-devant.

Tout cela ne prouve-t'il pas évidem-

ment que vous n'aviez point de scrupule dans votre esprit sur l'effet du bol, & que vous-vous étiez sans doute flatté de produire un jour au public votre découverte dans quelque grande occasion. C'est pourquoi vous avez eu tant de dépit de vous voir prévenu là-dessus. C'est à vous, Monsieur, de vous consoler du mauvais succès du bol, comme vous pourrez. Pour moi, je m'en console fort aisément. Et cela d'autant plus que je l'emploie d'une manière qui n'est deue qu'à moi seul: vous pourrez vous en instruire dans la première de mes deux Dissertations, qui sont sous la Presse. Ce n'est là, me direz-vous qu'un dépouillement du bol. Je veux, Monsieur, que ce ne soit que cela; mais c'est toujours une chose qui ne vous appartient pas. Car votre belle invention ne fut jamais que le bol tel que la Chymie le met en

œuvre, je veux dire dans son état naturel, comme il a été marqué cy - devant. C'est ainsi que vous l'avez pris, quand vous l'avez indiqué comme propre à tirer l'acide des sels salés : & vous n'avez jamais pensé à le dépouiller pour le rendre propre à cet usage qu'apres les analyses que j'en ay faites. Mais de plus quel est, je vous prie, ce dépouillement (s'il m'êt permis de parler ainsi) dont le bol a besoin par rapport à l'effet dont il s'agit : vous est-il actuellement connu. Je n'en scay rien ; ce qui est sur ; c'est que vous êtes dans le silence, & que j'ay déjà parlé sur ce point là dans ma premiere Dissertation. Dites toujours, Monsieur, que je vous ay volé cette maniere ; il se trouvera peut-être quelqu'un à qui vous pourrez le faire accroire. En voila, Monsieur, plus qu'il n'en faut pour vous faire advoüer vôtre

tort sur l'imputation du vol pretendu,
qui vous a mis en si mauvaise humeur
contre moy. Si vous nous faites justice
à vous & à moy, j'en auray de la joye
pour l'amour de l'un & de l'autre ; &
si vous nous la refusez ; peu m'im-
porte.

Vôtre seconde accusation , Monsieur,
est une pure chymere. Vous-vous êtes
avisé de me reprocher dans la Lettre
de Julien que je vous avois dérobé la
découverte de la véritable structure de
la dure mere , & des arteres qui s'ou-
vrent dans son sinus longitudinal ;
Ignorez-vous donc que dans le temps
que vous ne faisiez presque que com-
mencer d'étudier en Medecine ; je veux
dire le septième du mois de Février
de l'année 1681. je fis à vos propres
yeux , & en presence de Messieurs
Barbeyrac , Pau , Regis , UVitham , &
Rouve une experiance rapportée dans

le deuxiéme Chapitre de ma Nevrologie , par laquelle je démontray l'insertion de certaines arteres dans l'un & l'autre côté du sinus , dont je viens de parler , & leur degorgement dans la cavité du même sinus ? Comment voulez-vous qu'on me croye assez effronté pour avoir ozé vous citer comme témoin seulement de la démonstration d'une découverte , dont vous auriez été l'auteur ? Naurois-je pas eu un juste sujet de craindre que vous ne vous recriassiez contre moy , & que vous ne me fissiez tomber en confusion , en présence des Illustres Témoins de mon expérience , par le reproche que vous auriez pû me faire de vous avoir dérobé votre invention ? Cependant si dans cette occasion vous parlâtes ; ce ne fût que pour applaudir à ma découverte . J'ajoute icy que ma Nevrologie fut imprimée en l'année 1684. &

que ce fût quatre ans apres son impression que vous écrivîtes à Mr. de Regis la Lettre dans laquelle vous luy disiez que si quelqu'un venoit à vous dérober votre méchante petite découverte, il éprouveroit peut-être qu'il n'est de ressentiment pire que celuy d'un inventeur non imprimé , comme je l'ay marqué cy-devant. D'où vient, je vous prie, qu'alors plein de rage & de fureur contre moy au sujet d'un pretendu vol fait à M. de Regis , vous passâtes sous silence le vol dont vous m'accusez aujourd'hui , & que vous avez pris dix ans entiers pour me le reprocher.

Rentrez quelquefois en vous-même, Monsieur , & souvenez - vous qu'apres avoir passé les années 1688. & 1689. sans avoir aucun commerce avec moy, & avant notre reconciliation vous hazardates de me venir prier sur les dix heures du soir d'aller voir avec vous

Mademoiselle vôtre fille aînée très dans
gêneusement malade depuis dix jours
de la petite verole. Si vous veniez à
me nier ce fait ; j'appellerois à témoin
Mademoiselle vôtre femme, & Mr. Rey
vôtre Apoticaire. Apres avoir visité
vôtre chere malade avec beaucoup
d'assiduité jusques à ce que je la vis
hors de tout danger, je l'abandonnay
entierement à vôtre conduite, & peu
de temps apres vous me fites l'honneur
de me venir remercier de tous les soins
que j'avois pris pour vous la conserver.
Ce fût pour lors que vous me fites vos
excuses de vive voix dans ma maison
sur les mauvais traitements que vous
m'aviez fait dans vôtre lettre de la
structure des cheveux. Ce fût aussi
pour lors que vous me priâtes de vous
donner part dans mon amitié, à con-
dition que vous-vous dédiriez par un
écrit imprimé de tout ce que vous

avez publié d'outrageant contre moy dans cette Lettre, si je voulois bien oublier l'injure que vous m'avez faite, & me reconcilier sincèrement avec vous. Je vous répondis, comme vous le fâchez, que je vous pardonnais comme je voulois être pardonné moy-même du bon Dieu, & que je vous accordais volontiers mon amitié, à condition que vous ne vous dédiriez pas de ce que vous aviez écrit contre moy ; parce que je craignois que ce desaveu public ne portât un préjudice considérable à votre réputation alors naissante. Avez-vous pu oublier que feu Mr. Rey Me. Apoticaire, & Mr. Deidier Me. Chirurgien votre beau-frère, hommes d'honneur & de probité, prirent de votre part au mois d'Avril de l'année 1688. le Frere Anselme Capucin tres-digne Religieux de me porter à une reconciliation avec vous, &

qu'ils

qu'ils luy promirent de mettre entre ses mains une somme fort considérable d'argent, que vous leur donneriez pour en disposer en faveur des pauvres, si d'abord apres que je me serois reconcilié avec vous, vous manquiez à vous retracter par un écrit imprimé de tout ce que vous aviez vomi, & imprimé alors d'injurieux contre moy. Ne vous souvenez - vous pas que quelques jours apres que le Frere Anselme eût commencé de me disposer, autant qu'il le pût, à une reconciliation ; Mr. Deidier me parla luy-même à l'entrée de la maison de Monsieur le President Darenne, & m'asseura de votre part qu'il mettroit quatre-vingts loüis d'or entre mes mains pour les distribuer aux Pauvres de l'Hôpital general, si incontinent apres m'être reconcilié avec vous, vous ne me donniez toute la satisfaction que j'avois lieu de pre-

E

rendre. Cependant je me reconciliay avec vous dans la suite de la maniere que je l'ay marqué cy-dessus, sans qu'il vous en ait coûté un seul coup de plume, & sans que les pauvres ayant eu un sol de votre or, n'y de votre argent. Je vous pardonnay même tres assurement les outrages que vous m'aviez faits avec tant de sincerité, que depuis ce temps-là je n'ay laissé passer aucune des occasions, qui se sont présentées à vous faire plaisir.

Et vous, Monsieur, comment en avez-vous usé? je vais l'apprendre au public. Depuis votre Lettre des cheveux vous avez composé & imprimé quatre differents écrits contre moy. C'est donc jusques à cinq fois que vous vous êtes fait auteur en veüe de me perdre. Faites - vous justice, je vous prie ? N'y a-t'il pas en tout cela de la violence ? Quel moyen d'excuser d'em-

pōrtement & de passion des manieres
si outreées ? En vérité quand on frape
si rudement ; & qu'on revient si sou-
vent à la charge , on fait bien voit
qu'on n'est pas en état de se contenter
d'une juste satisfaction ; mais qu'on
veut de plus , & qu'on veut de tout son
cœur ruiner de réputation son adver-
saire. Ne craignez - vous pas de vous
faire regarder comme un homme né ,
non pour soulager les vivants , comme
votre Profession le demande , mais plû-
tôt pour les tourmenter . & qu'on ne
vous applique ce passage *ad un. p̄m d' l'Église*
deut. xxviii. 15.
*ideo vivit malus, ut per eum exer-
ceatur bonus ?* Ouy Monsieur , vous
avez noirci jusques à cinq fois du pa-
pier pour me dénigrer. Mais comment
l'avez vous fait ? le voicy. Tandis qu'en
vertu d'une reconciliation très sincère
de ma part nous vivons en société , &
en commerce , sur-tout depuis le mariage

Eij

que vous avez fait de Mr. Deidier vôtre neveu avec ma fille aînée, vous éclatez tout de nouveau, vous revenez à la charge, & vous m'opposez encore une fois Mr. de Regis en me traittant de plagiaire d'habitude. Remarquez donc bien les choses que je vais dire sur ce sujet. Premierement ce grand Philosophe a donné des éloges à moy & à mon Livre des Principes ; il en a fait le précis, & l'a inseré dans le vingt-ième Journal des Scavants du Lundy cinquième Avril de l'année 1688. Secondement étant instruit de votre mauvais procédé à mon égard sur ce point là, il s'est crû obligé de me rendre justice, & m'a donné pour cet effet la Declaration que voicy.

Je soussigné declare que Mr. Vieussens Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier m'a cité dans son Livre des Principes, qu'il m'a fait en cela

toute la justice qui m'étoit due, &
qu'à mon tour je l'ay cité dans mon
système de Philosophie, & luy ay rendu
aussi toute la justice qui luy étoit due;
& partant personne n'a jamais eu lieu
de le traiter de plagiaire par rapport
à moy. Fait à Paris ce 25. Aoust 1698.

REGIS.

C'est ainsi que parle de moy celuy
là même entre lequel & moy vous avez
voulu semer la discorde. Mais l'avez
vous ce qu'on dit de vous, & de votre
invention de la structure des cheveux?
Il ne faut pas vous laisser ignorer ce
qui pourra servir à modérer votre envie
& à me mettre à couvert de vos per-
secutions continues. C'est un Pro-
fesseur de notre Université homme de
réputation & d'esprit qui parle. Voicy
comme il écrit à Mr. Soraci tres sçâ-
vant Medecin, qu'il appelle son fils,
parce qu'il luy donna le bonnet de

E iiij

Docteur en Medecine, il y a treize ou quatorze ans.

*Ab studiosis meis nuper tantum accepī, fili mi charissime, te ab acadēmiae nostrae discessu lutetiae per tres annos commoratum, ubi viros in arte nostra clarissimos urbanitatem tua singulare, atque doctrinā tibi familiares admidum, & amicos fecisti: è quā tandem profectus novam patriam peti-
isti, Massiliam intelligo, Civitatem alias artibus, atque scientiis multò magis quā portus antiquitate commen-
datam. Noli igitur, fili mi charissime, ingratam patriam amplius recordari:
novam dilige cum illa, si summā pro-
sequatur benevolentia, & de tuo maxi-
mè lātetur adventu. Ubi bene, ibi
patria. Homines hominum causā pro-
creati sunt; quapropter eximias illas
dotes, quas summus rerum opifex ad
humani generis salutem, & Academin*

noſtra celebrițatem abunde tibi largitus
eſt, ad nove patriæ ſalubritatem, &
familia gloriā adhibe; ejus enim ci-
vium conſervationi incumbe nequis,
quin rebus noſtriſ, & domeſticis con-
ſulas. Noli tamen aliorum ſaluti ita
proſpicere, ut tuam nobis maximè cha-
ram prorsus negliſas. Quan tum patria,
regioque tua viris ingenioſiſſimiſ, at-
que doctiſſimiſ referta ſit neminem la-
tet. Verū enim verò quantos in me-
dicina progreſſus Academia noſtra pro-
mittat Soracij ſtudium & ingenium; id
ſolum viris in arte periti cognitum
& reservatum. Germana, & abſtruſa
illa pilorum natura, quam tu ſolus
perſpicaci tua mentis acie, & cultro
anatomico poſt tot inſignes medicos, &
Anatomicos nobis detexiſti, ſingulares
ingenij tui vires in indagandis naturæ
arcanis, & novis inveniendis ſatis
ſuperque declarat. Illam pilorum hiſ-

coriam intelligo, quam Monspelijs privatis in colloquiis, & in publicis tuis praelectionibus coram studiosis omnibus, & clarissimis Academiæ nostræ Professoribus multoties explanasti. Doleo tamen dum hæc scribo, fili mi charissime, quod plagiarius inventionis gloriam tibi soli debitam arrogare sibi voluerit nesciens procul dubio me nova tua de pilis inventa mihi perinde ac illi communicata in scriptis meis physiologicis jamdudum posuisse; nesciens adhuc te Monspelium ad plagiarium pœnâ luendum iterum atque iterum re-D. Chirat versurum; sed doleo magis quod plagiarius * Academiæ nostræ sit Professor. Verum dolorem adhuc maximè, nisi tecum universa Gallia ab studiosis nostris didicisset illum insolitâ, turpique
Dote uxoris
ris sint
pravia
disputa-
tione. via, * nobis etiam reluctantibus in Academiam nostram intrusum esse. Ea de causa noli, fili mi charissime, à tuo

proposito desistere. Sciunt studiosi, sciunt
Universitatis nostræ Magistri te pilo-
rum historiæ Epistolâ typis mandatae
auctorem quidem non esse, sed inven-
torem. Gloriosius est dignitates prome-
reri, quam ipsas sine merito possidere.
Sanam igitur, atque morbosam, quam
de pilis historiam confecisti typis excu-
dendam quamprimum manda unâ cum
tua de rachytide sententia: non dubito
quin in ea plura perlegantur, que pla-
giarium penitus convictum omnium
oculis exponant; illius ingenium, &
cultrum Anatomicum plura fugerunt,
que tuam mentis aciem, & oculos op-
timio microscopio adjutos eludere non
potuerunt. Oro igitur te, atque obres-
tor, fili mi charissime, ut utrumque
tractatum sine mora typis excudendum
tradas, & si mihi liceat paterna au-
toritate uti, jubeo. Interim vale, &
parentem semper ama. Monspelijs die

vigesima quinta mensis Decembris
anni 1688.

CHASTELAIN.

Il ne faut pas vous assommer, Monsieur, tout d'un coup. La delicatesse de votre santé, marquée par les grands airs que vous-vous donnez d'aller toujours en chaise, me sollicite à vous épargner icy du moins quelqu'une de vos peines d'esprit. Vous auriez sans doute beaucoup d'inquietude dans la recherche de la personne qui m'a fourni la preuve incontestable du vol, que vous avez fait de l'invention de la structure des cheveux. C'est donc pour vous épargner cette inquietude que je vais vous apprendre d'où cette preuve m'est venue : Mr. Chastelain votre collègue en est l'auteur, comme vous avcz vu ; mais c'est Mr. Soraci très habile Docteur Aggregé au Col-

lege de Medecine de Marseille, qui m'a fait le plaisir de me la fournir. Vous n'en douterez pas, si vous prenez la peine de lire la Lettre suivante, qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire.

M O N S I E U R,

J'ay été quelques jours debors ; à mon arrivée j'ay trouvé chez moy la Lettre qu'il vous a plu m'envoyer. Je suis bien fasché des mauvais traitements que Mr. Chirac vous a faits. J'advoüe que j'étois bien informé du premier ; mais j'ignorois tout-à-fait le second. On est bien imprudent d'accuser les autres du crime de plagiaire, & sur tout les gens qui ne l'ont j'amas commis, quand on ne se sent pas net de ce côté-là. Le public verra bien-tôt les preu-

ces incontestables de la temérité de
vôtre injuste accusateur, que je n'ay
pu mettre au jour jusques icy par la
disposition de mes affaires, & sur tout
à cause des differens voyages que j'ay
été obligé de faire à Paris. J'ay mis
entre les mains d'un fort habile homme
mon traitté de la phtisie, & je l'ay
chargé de le mettre incessamment sous
la Presse. J'ay joint à ce Traitté ma
Dissertation des cheveux avec les pie-
ces justificatives du vol que Mr. Chi-
rac m'a fait de la découverte de leur
structure. Vous verrez parmi ces pie-
ces une belle Lettre de Mr. Chastelain
si recommandable par son bel esprit &
par son profond scavoir : je vous en
envoie une copie ; vous pouvez vous
en servir dans vôtre apologie, si vous
le jugez à propos, comme aussi de mon
nom ; je vous en donne toute l'autori-
té, comme de toute autre chose qui de-

77

*pênd de moy. Je suis avec un parfait
attachement,*

M O N S I E U R ,

*Vôtre tres-humble & tres
A Marseille obeïssant serviteur.
le 20. Aouſt 1698. SORACI.*

Je suis tres fasché , Monsieur , de ce que vous m'avez mis dans la necf-fit d'exposer aux yeux du public des écrits , qui ne peuvent que vous être fort desagreables. Je ne doute pas même que vous ne sentiés tres vivement le chagrin que vous en avez ; ne croyez pourtant pas que je m'en sois servi par aucun motif d'aigreur & de ressentiment ? Car je fais volontiers le sacrifice de tout ce que vous avez pû m'ôter de reputation , où m'attirer d'in-famie. Je vous declare que je vous

pardonné pour la seconde fois d'aussi bon cœur que je veux être pardonné moy-même de Dieu, à qui seul est réservée la punition & la vengeance de toute injure. Mais il m'est toujours permis de me plaindre & de me défendre. Adouïés-le icy de bonne foy? Ne croyez-vous pas que c'est une grande satisfaction & une grande douceur dans la vie de se sentir homme sage, discret, équitable, modéré, d'une conduite régulière, exact sur toutes les bienséances civiles, sachant bien vivre, & ne donnant jamais prise à la censure? Si vous-vous étiez senti tel, ou pour mieux dire, si vous aviez été véritablement tel, vous ne m'auriez donné, ny ne vous seriez attiré à vous même aucun déplaisir. Pourquoys donc vous êtes vous oublié & emporté jusques à ne paroître plus ce que vous aviez été, ou du moins ce que vous aviez paru

être. Je vous estime fort malheureux de vous être comporté envers moy de telle maniere , qu'un châcun sera pleinement convaincu par ce que j'ay déjà dit & par ce que je diray dans la suite que les mouvements violents de votre vengeance mal fondée , & de votre ambition folle ont été l'unique regle de tous vos mauvais déportements , & de toute votre conduite à mon égard. C'est dans cet esprit que vous me reprochez d'avoir dérobé la découverte des quatre sinus qui sont aux côtez de la felle du turc à un Medecin anonyme de Provence. Mais dites , je vous prie, où , & en quoy faites vous paroître le fondement de cet injuste reproche. Comment & pourquoy voulez vous que le public me croye redevable à un homme sans nom , à un homme qui n'a jamais formé par écrit , ny autrement aucune plainte contre moy à

un phantom. Car ce pretendu Medecin ne paroît pas ; on ne scait ny ou il est, ny ce qu'il est ; il ne dit mot ; quel nouveau genre de dette, & de debiteur me produisez - vous ? Il faut que vous ayez bien envie de me faire des ennemis ; puisque vous m'en allez chercher jusques dans les espaces imaginaires. C'est icy sans doute, Monsieur, un de ces endroits qui vous ont fait passer dans les Universitez de Medecine pour un homme plein de passion, mal-honnête jusques à l'excez, peu eclairé, encore moins sage & moins avisé, ne scachant point vivre, & se laissant aller à une jalouſie aussi grossiere que peu chrétienne. Voila ce que vous avez gaigné, Monsieur, à vouloir me decrir. Ce que je dis icy ne vous est pas inconnu ; je n'ay rien avancé qui ne soit appuyé sur des lettres que j'ay en main, dont j'ay fait voir
les

les endroits qui vous regardent à quelques-uns de vos meilleurs amis, qui m'ont assuré vous avoir fait connoître le grand tort que vous - vous êtes fait en ne m'en faisant point du tout à moy, lorsque vous avez crû m'en faire beaucoup.

Vous m'accusez ensuite, Monsieur, de devoir à Mr. Silvestre Medecin ordinaire du Roy de la grande Bretaigne la description des nerfs de toutes les parties externes du corps, & même des intercostaux, & de toutes leurs communications avec les vertebraux. Je ne comprens pas, je vous l'avoüe, comment est-ce que vous avez été capable de mettre en avant une chose si peu vray-semblable. Estes - vous seul à ignorer que Mr. Briggs Medecin ordinaire du Roy de la grande Bretaigne Aggregé au College de Medecine de Londres, & tres-connû par ces Traitez

F

admirables de la structure de l'œil & de la vision, & par son excellent discours physique de l'origine de l'homme contre les Epicuriens avec un panégyrique sur la création du Monde a été témoin de mon application à rechercher, & à d'écrire les nerfs. C'est un fait qui ne pouvoit vous être caché; puisqu'il est public depuis treize à quatorze ans. Voicy comme parle ce fameux Medecin dans la Preface de son Ophthalmographie imprimée à Londres en l'année 1685. *Hanc itaque spartam ab aliis neglettam excolare studui; in qua siquid profecerim, illud summæ benevolentiae doctissimi dexterimique Anatomici D. Vieussenij M. D. & in celeberrima Academia Montpelienensi Practici eximij me magna ex parte debere gratus agnosco. Ille enim ingenti, qua pollebat, humanitate mihi primùm elegantem partium structuram,*

& labyrinthos flexus ostendit, perjunctam œconomia animalis notitiam ultrò instillavit, & universa corporis humani stamina summo mentis & cultri acumine exhibuit. Ipse quidem animum ad hosce conatus primus accendit, & me alia ferè cogitantem blandis studiorum, & amicitiae commerciis sibi devinxit; adeò ut sèpè in Paradiso illa terrestri, spretis Jasmini, Balsamite, & Serpilli odoribus, quos fælix illud solum passim exhalat, posthabitisque ceteris fæmineis oblectamentis, tetra quidem nosocomij, theatrique anatomici limina non exigua voluptate pertransiverimus. Voicy encore comme parle ce même Medecin dans la Lettre, qu'il me fit l'honneur de m'écrire au mois de Decembre de l'année 1686.

*EPISTOLA A CLARISSIMO
D. Guillelmo Briggs M. D.
Colleg. Medic. Londin. socio,
& censore ad Raymundum
Vieussens scripta.*

PO ST tot eruditorum meritissima
præconia magno consensu, studio-
que in te certatim congregata, Doctissime
Amicissimeque Domine, nihil opus est,
ut meum de stupendo opere elogium ac-
cedat. Verum quoniam te, quæ tua
est singularis humanitas & insignis mea
erga te amicitia estimatio, meum de
tua Nevrographia judicium acceptum,
gratumve habiturum esse sperare ausim;
piaculi loco ducerem te talem virum,
& præclarissimis undique testimonis
insignem etiam meo qualicumque calculo

*ffaudari. Videbatur mihi olim Uvillius noster, vir non minus apud exter-
 os, quam domi clarus, in dicitrina
 nervorum tam fæliciter versatus, ut
 cum eo qui de palma Neurographia
 contenderet, nemo uspiam reperiri pos-
 set. Tu tandem repertus, heros præ-
 tantissime, qui in iisdem cum Uvillisio
 vestigiis insistens, & in eodem stadio
 magnificè decurrens non æquares modò
 quicquid erat Uvillianæ laudis, sed
 & multis (quod aiunt) parasangis
 anteires. Ille spirituum animalium
 tractus detexisse, prout ÿ in cerebro se
 ostendunt, contentus tibi gloriam reli-
 quit progressus eorumdem à medulla
 spine, & interiores alibi recessus de-
 tegendi. Ille nervorum origines reser-
 vavit : Tu minutissimas propagines
 ostendis, & simul cutaneas eorumdem
 insertiones, & muscularum actiones
 subtilissimas. Difficile dictu est, utræ*

F iii

majore eruas, an mentis tuae planè di-
vina acie, an cultri immensa, &
inaudita fælicitate. Ut vultus ad
nervorum per artus distributionem quasi
ad Herculis columnas stetit. Tu auxili
animæ sensitivæ pomaria. Tu incogni-
tos meatus, & quasi novos orbes mi-
rantibus nobis, ut de columbo referunt
annales, & vix demonstranti credenti-
bus indicasti. Hujus operis laborem, &
tædia partim ipse novi, cùm in inclito
nosocomio Monspeliensi, quo anno
1671. tua me humanitas industriæ,
peritiæque tuæ testem quotidianum ad-
ducebat, te magnum opus sensim mo-
lientem in frequentissimis dissectioni-
bus viderem. Verum de majore genio
tuo (qui passu sublimi alacer, & ere-
ctus incedit supra vulgus, & ardua
quæque munia capessit) à quo molestia
tam diuturnæ, gravesque cum fætore,
& fastidio ut plurimum conjunctæ in-

gratiam eruditii orbis tam fortiter per-
feruntar, tu solus, qui possides, recte
judicabis. Perge, Vir Clarissime, quod
tuus ille te genius auspicatissimus ra-
pit, & erexit tandem aliquando vir-
tuti tuae, quae parat, & molitur in
dies, gloriofissimis monumentis, serum
tui, & immortale desiderium retinque.

Londini 12.

Decembris GUILLEMUS Briggs
anni 1686.

Si le témoignage de Mr. Briggs
mon ami vous paroît suspect, ou in-
suffisant pour prouver que je ne dois
rien de ma Nevrologie à Mr. Silvestre;
je me flatte que si vous étiez en état
de juger des choses de sang froid, vous
seriez persuadé que votre accusation est
prouvée invinciblement fausse par le
scavant précis de mon Livre du cer-

veau , de la moëlle de l'épine , & des nerfs , qui fut fait avec éloge par ce dernier Medecin tres habile dans toutes les matieres de physique , d'anatomie & de medecine en l'année 1685. & qui fut mis ensuite par l'illustre Mr. Bayle dans le Journal des Scavants d'Hollande du mois de Juillet de la même année 1685. vous pourrez voir, Monsieur , comme tout homme qui voudra être bien instruit de ce fait par le precis , dont je viens de parler , que Mr. Silvestre au lieu de s'attribuer quelque part dans ma Neurologie , en parle comme d'un Ouvrage qui n'appartient à personne qu'à moy seul.

Ce que je viens d'avancer est plus que suffisant pour persuader aux gens desinteressez , & en état de distinguer le vray d'avec le faux que l'accusation , dont je viens de parler , est une pure imposture. Mais pour vous qui agissez

par une malice la plus noire qui fût jamais, & qui êtes tout-à-fait noyé dans vos passions, & si fort abandonné à leur torrent qu'à peine voyez - vous les choses à demi, il faut quelque chose de plus fort : il faut une preuve sans replique ; la voicy. C'est une lettre que Mr. Silvestre m'a fait l'honneur de m'écrire par le seul motif de sa grande générosité, de sa droiture, de son honnêteté, & du retour d'amitié, qu'il a pour moy.

MONSEIGUR,

Monsieur le Baron de Lamoffon peut vous avoir rendu compte du plaisir que j'ay eu d'apprendre par luy de vos nouvelles. Je ne scaurois assez vous exprimer la joye que j'ay d'avoir en-

core quelque part dans vôtre souvenir.
Je fais trop de cas de vôtre amitié pour
n'y répondre pas avec tout l'empresse-
ment imaginable: je vous prie d'en
être bien persuadé. J'avois écrit une
grande lettre pour vous, dont j'avois
crû charger Mr. de Lamoffon; mais il
me survint une affaire, qui m'empêcha
de le voir avant son départ. Ayez
la bonté de luy dire que j'ay regâ la
lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'é-
crire de Paris. Je luy envoieray par
la premiere occasion ce qu'il m'a de-
mandé. Je suis tres fasché au reste
d'avoir appris depuis peu que vous
étes aux prises avec Mr. Chirac. Ces
sortes de demechez personnels ne peuvent
être que desagreables: on sert en quel-
que maniere de spectable au public, qui
se divertit à nos dépens. Vôtre adver-
saire a pris grand soin d'envoyer icy
par la poste les écrits outrageants im-

primez contre vous sous le nom de M.
Julien & sous le sien : je n'en ay pas
plutôt en fait la lecture que par l'amour
de la verité , & par la considération
que j'ay pour vous je me suis senti
indispensablement obligé de vous ren-
dre justice , & de vous marquer que
je suis bien aise que tout le monde ap-
prene que si l'auteur des lettres inju-
rieuses jusques au dernier exicez qui
viennent d'être publiées contre vous,
n'est pas mieux instruit des autres faits
qu'il a avancez , que de ce qui me re-
garde , il impose assurément en tout &
par tout au public . Il voudra me faire
honneur d'une chose , ou je n'ay eu d'autre
part que comme spectateur de vos
frequentes dissections si utiles pour moy
durant l'espace de trois années conse-
cutives avec votre agrément accordé
d'une maniere si honnête , que j'en con-
serveray toute ma vie des profonds

sentiments de reconnaissance. Il est
vray que ce n'est que sur un bruit ré-
pandu dans le monde qu'on m'attribue
la recherche, & la découverte des nerfs
de toutes les parties externes du corps.
On insinuë même que le public vous a
rendu justice, & que personne ne vous
a rien disputé là-dessus. Cependant
comme l'ironie regne dans toute la let-
tre, où on m'a donné le cuisant déplai-
sir de se servir de mon nom pour noircir
celuy d'un homme comme vous, que
j'estime infiniment, on voit bien que
le dessein de votre adversaire est, refu-
tant si feiblement tout ce qui peut faire
croire que vous n'êtes pas l'auteur de
votre Nevrologie ; que son dessein,
dis-je, est de laisser cette accusation
dans toute sa force. Mais on a beau
faire & beau dire. Quand une repu-
tation est aussi bien établie que la vô-
tre dans toute l'Europe, & singuliere.

ment en ce Païs, elle est hors de toute atteinte. Et c'est ce qui doit faire vōtre consolation, & celle de vos amis. Mais cela n'empêche pas que je ne vous dise encore une fois que je suis fasché, & que je vous plains de vous avoir obligé à perdre du temps à faire une apologie, dont il me semble que vous ne scauriez vous dispenser. Apres avoir travaillé si long temps, & avec tant d'application que vous l'avez fait, il est bien fascheux de se voir encore insulté. J'ay écrit à Mr. de Regis une lettre fort étendue, où j'examine le sentiment de Mr. Mery touchant le mouvement du sang par le trou ovale; je le prieray de vous la communiquer. Mr. Boscas Medecin du côté de Cabors, qui est venu icy pour voir ses amis m'a chargé de vous faire ses compliments. Conserves-moy toujours, Monsieur, vōtre

*precieuse amitié, & comptés que je
suis tres sincerenement,*

M O N S I E U R,

*Vôtre tres-humble & tres
A Londres obéissant serviteur.
le 20. Nov. 1698. P. SILVESTRE.*

Que direz-vous? que ferez-vous,
Monsieur, pour vous dérober à la con-
fusion qui vous vient aujourd'huy de
la part de Mr. Silvestre? Taisez-vous?
cachez-vous? vous n'avez d'autre parti
à prendre que celuy du silence, & de
l'éloignement du commerce des hon-
nêtes gens. Vôtre imposture paroît à
découvert: il n'y a rien à dire; il n'y
a rien à faire pour vous en justifier.
Vous-vous étiez flatté Mr. comme il est
marqué dans la page cinquième de
vôtre lettre du 8. Octobre dernier,

de pouvoir me faire passer par vos fausses accusations pour un plagiaire d'habitude non seulement dans tous les tribunaux où notre affaire a été portée, mais encore dans celuy de l'illustre Société Royale de Londres. Mais Monsieur, combien êtes-vous éloigné, heureusement pour moy, d'avoir réussi selon vos souhaits inspiréz par l'esprit malin ? Si vous en jugez, comme vous le devez, par les Lettres de Messieurs Lovver, Briggs, & Silvestre que vous venez de lire, vous ne sauriez vous empêcher de croire que vos criminels desseins contre moy ont échoué pour toujours dans toute l'Angleterre : & vous allez voir par les deux Lettres suivantes que leur succez en Allemagne a été fort malheureux pour vous ; puis que vous venez d'y être recennu non comme le premier auteur de l'extraction de l'acide du sang, mais comme un

AUT 2113

envieux. Ce sont Messieurs les Illustres Professeurs de la fameuse Université de Medecine de Leipsic , qui m'ont fait l'honneur de m'écrire ces deux Lettres : la premiere est une Lettre d'honnêteté fort obligeante , & écrite de la main de Monsieur le Doyen des Professeurs de cette Université ; & la seconde est la réponse à la lettre Latine que j'avois pris la liberté de leur écrire le premier du mois de Juin dernier , & à laquelle ils ont fait le même honneur , qu'on luy a fait à Londres en la faisant mettre sous la Presse le deuxième Septembre dernier.

EPISTOLA

*EPISTOLA PRIMA AB
Excellentissimis Professoribus
Facultatis Medica Lipsiensis
ad Raymund. Vieussens scripta:*

Etribus, quas hactenus à te accedimus, epistolis, Vir Clarissime, duas priores in unam combinatas hic remittimus exscriptas typis. In nostro autem una responso adjungendo tanto minus voluntati tuae deesse potuimus, quanto certius de insigni emolumento, quod in artem nostram clarissimam ex operibus posthac etiam à te edendis redundabit, sumus persuasi. Divinum solummodo numen constantes animi pariter atque corporis largiatur tibi vires, quo cuncta, quibus multos per annos insudasti, perficias ex voto.

G

Lipſie die prima mensis Octobris anno
m̄c̄ 1698.

Decanus Senior, ceterique
Doctores, & aſſeffores
Facultatis Medicae
Lipſiensis.

EPISTOLA SECUNDA
ab excelleſtissimis Professoribus
Facultatis Medicae Lipſiensis
ad Raymund. Vieuſſens ſcripta.

NVM litera, quae ad Collegium
noſtrum non ita pridem doctiſſi-
mas dediſti, Vir Clariffime, majorem
Tibi, an publico, an overò nobis gra-
zulandi præbeant occaſionem, ancipites
ſerè hæremus. Tibi omnino, Expe-
rientiffime Vir, cum de laude, quam

ex operibus in lucem hactenùs editis ab
universo Orbe literario reportatis &
ex edendis etiamnū reportabis amplissi-
mam, tūm de gratia ac munificentia
quā apud Magnum & Potentissimum
Galliarum Monarcham tuis Mūsis frūi
quotannis conceditur singulari, multūm
convenit gratulari. Nec publicum tam-
en omni gratulatione defraudare des-
cet, cūm, Te Dottore ac Ductore, omnes
nervorum in corpore humano distribu-
tiones, una cum miranda cordis struc-
tura, accuratiū habeat perspectas, ip-
saque mixti principia in ordine ad cor-
pus humanum planiū evoluta, at fer-
mentationis rationem pleniū diducētam
nunc calleat, posthac tērō ad exactio-
rem etiam sanguinis, temperamentorum
ac universorum morborum internorum
cognitionem sit peruenturum. Multid
minus nobis met-ipsis possumus non gra-
tulari, quod nos alienum cælum inha-

G ii

bitantes, nonnulla circa sanguineum
nectar inventa experimentaque solerter
instituta communicando, egregiorum
tuorum studiorum participes, quin ju-
dices, dum omnium nostrum judicia ex-
poscis, facias benevolè. Seposita nihilo-
minus gratulatione, è re potius rei lite-
rariæ ac medicæ esse cvidetur, ut, pro
levi stimulo, ad prolixam internorum
~~marborum~~ historiam fœliciter cœptam
pertexendam fœlicissimè, labores Hera-
culeos, quibus in notitiam tūm essentia,
tūm maximè proportionis corpusculorum
fluidum nostrum vitale coagamentantium
penetrasti primus, unicè commendemus
ac prædicemus. Primus certè, quicquid
invidi reclament, in eo sanguinis acido,
quod ex assumptionis alijs, alijs ex fixo ejus-
dem sale, sali communi sive marino
juxta D. Boyle analogo, solum conclu-
debant, per destillationem ipsam è fixo
sanguinis sale prolicioendo omniumquā

oculis exponendo, quam plurimam na-
vasti operam. Primus pariter in pro-
portione curatiūs determinanda, quā
phlegma, spiritus subrufus ac oleum
fætidum è sanguine distillata de vola-
tili participant sale, difficultates cun-
etas ex voto superasti. De bilis saltē
usu, an hic ad nativorum fermentorum
sanguinis verè collimare dicatur con-
servationem, in quantum bilis ratione
partis sulphureæ, sale acri-acido leuis-
simo turgide, albedinem non minus
chylo ac aptitudinem in ventriculis
cordis fermentescendi, formamque san-
guinis recipiendi conciliet, paulò seve-
rius forsan expectabis judicium? Et
fatemur ingenuè fermenta hinc inde in
machina animali, ex analogia quacun-
què chymica à plerisque magis supposita,
quam solidè comprobata, eque ac ipsam
sanguinis fermentationem propriè dic-
tam, apud nos etate præsenti deser-

G iii

buisse, chylique albedinem à bilis sulphure in duodeno admixto vix solitariè posse deduci, cum chylus semper, bilioso etiam fluido præternaturaliter constituto, albedinem præ se ferat. At enim verò, quia evidenteribus fortassis ac validioribus argumentis massa sanguinea fermentationem ac fermentationem instrandi es instructus, quam ullus hactenus nostram suspendere præstat, quam tuam de utilitate bilis sententiam multis scrupulis premere ac obruiere. Tu itaque, Vir Doctissime, macte animo in nos propenso, ac polita quam primùm de sanguine humano & temperamentis opuscula, nec non integrum demum morborum internorum recensionem experimentalem divulgando artem nostram Apollineam longius provehere, uti laudabiliter cœpisti, perge; sic enim tibi uberioris gratulandi, deque scriptis quis limatissimis honorifice admodum

*judicandi, nec nobis, nec cordatiorum
Medicorum ulli unquam facultas deerit.*

Lipsiae Decanus Senior, cæterique
die 2. Facultatis Medicae Lipsiensis
Septemb. Doctores & aßessores.
anno 1698.

Vous venez de voir, Monsieur, à votre grande confusion que l'Université de Medecine de Leipzig a prononcé sur notre affaire, & qu'elle me donne la gloire de l'invention de l'extraction de l'acide du sang, & vous traitte d'en-vieux, au lieu de vous y donner cette part, que vous aviez souhaité ardemment d'y avoir. Ecoutez-la parler encore une fois. *Primus certè, quicquid invidi reclament, in eo sanguinis acido, quod ex assumptis alijs, alijs ex fixo ejusdem sale sali communi, sive marino juxta Dominum Boyle, analogo*

*solum concludebant per distillationem
ipsam è fixo sanguinis sale proliendo,
etniumque oculis exponendo quamplu-
rimam navasti operam.* C'est cette
même Université qui a jugé que la
découverte de proportion physique de
quantité des principes sensibles du sang
n'est pas une chose inutile, impossible
& ridicule, comme vous avez tâché
de le faire accroire aux gens; puis qu'elle
en a fait un sujet de gloire & de feli-
citation pour moy, comme vous le
pouvez encore voir en relisant ce
qu'elle a prononcé là-dessus. *Primus
pariter in proportione curatiūs deter-
minanda, qua phlegma, spiritus subru-
sus, ac oleum fætidum è sanguine des-
tillata de volatili participant sale,
difficultates cunctas ex rōto superasti.*

Oseriez - vous maintenant espérer,
Monsieur, quelque chose de favorable
pour vous dans le jugement qu'ont déjà

porté, ou porteront dans la suite les
Sçavants de France, d'Italie, d'Hol-
lande, & d'Espagne sur notre affaire
apres ce qui en a été dit en Angleterre
& en Allemagne ? ne vous y attendez
pas ? car si vous - vous y attendiez ce
seroit en vain. Je vous declare que
toutes les réponses que j'ay reccuës
jusques icy à ma Lettre Latine, que
vous avez critiquée en comedien ayant
fait de son contenu le sujet de vos tur-
lupinades, sont autant opposées à vos
injustes pretentions, qu'elles sont favo-
rables à ma cause. C'est ce que vous
aurez le déplaisir de voir bien-tôt.
Vous verrez donc que le succez de la
maligne entreprise que vous aviez faite
de me perdre sans ressource de reputa-
tion dans le public a été fort malheu-
reux pour vous seulement; vous verrez,
dis-je, & sentirez sans doute tres vive-
ment que tout le mal que vous avez

voulu me faire est tombé sur vous , &
a tourné à mon avantage. Vous avez
dressé des pieges pour moy , & vous
vous y êtes pris ; vous avez creusé une
fosse profonde, s'il m'est permis de parler
icy de la sorte, pour m'y precipiter,
& vous-vous y êtes enseveli vous même
pour toujours.

Je reviens icy un moment sur l'en-
droit de votre premiere lettre , où vous
dites que je me suis peint moy-même
dans mes Ouvrages , & sur tout dans
mes Principes. Vous avez pretendu
sans aucun doute inspirer au public ,
comme je l'ay marqué cy-devant , que
ma Nevrologie , & sur tout mes Prin-
cipes sont des ouvrages tout - à - fait
méprisables , & par tant que leur au-
teur est un parfait ignorant , en disant
ironiquement qu'ils sont sans difficulté
des chefs d'œuvre pour la force du rai-
sonnement, de la méthode & de la net-

teté de l'expression : Cependant les grands Hommes que j'ay cités cy-devant en ont jugé tout autrement que vous. Et vous remarquerez bien que la celebre Faculté de Medecine de Leipsic en corps vient d'en parler avec toute l'estime & toute la louange possible. Je remets encore une fois devant vos yeux ce qu'elle a prononcé là-dessus, afin que vous ne puissiez jamais oublier ce trait de votre médisance.

Nec publicum tamen omni gratulatione defraudare decet, cum, te Doctore ad ductore, omnes nervorum in corpore humano distributiones, una cum miranda cordis structura, accuratius habeat perspectas, ipsaque mixti principia in ordine ad corpus humanum plenius evoluta, ac fermentationis rationem plenius diducetam nunc calleat.

Remarquez encore icy Monsieur, que cette même Faculté de Medecine,

dont j'ay l'honneur de paler à présent, n'a pas méprisé mon Latin, comme vous l'avez fait ; puis qu'elle en a parlé, comme il suit, sur la fin de sa Lettre cy-dessus rapportée. *Tu itaque, Vir Doctissime, macte animo in nos propenso ac polita quamprimum de sanguine humano & temperamentis opuscula, nec non integrum demum morborum internorum recensionem experimentalem divulgando artem nostram Apollineam longius provehere, uti laudabiliter cœpisti, perge Sic enim tibi uberioris grantalandi, deque scriptis tuis limatissimis honorificè admodum judicandi, nec nobis, nec cordatiorum ulli unquam facultas deerit.*

Souffrez Monsieur, que je vous reproche ici que vous avez trop oublié la liaison d'amitié que me fit faire autre fois avec vous Mr. Castel votre cher ami, & les suites avantageuses pour

vous de cette liaison. Rappellez icy
votre memoire, & ressouvenez-vous
que cet habile Chirurgien me pria de
votre part en l'année 1677. ou 1678.
d'aggréer que vous, qui commençiez
alors d'étudier en Medecine ; assistas-
siez aux frequentes dissections des ca-
davres humains, que j'avois commencé
de faire depuis l'année 1671. dans l'Hô-
pital St. Eloy de cette Ville, afin de
vous donner lieu de commencer de
vous instruire dans l'Anatomic. Voyla
le premier commencement de notre
connoissance, & de notre commerce.
Combien de fois donc n'êtes-vous pas
allé dans cet Hôpital pour m'y voir
travailler à la recherche des nerfs, &
prendre les premières teintures de l'a-
natomic. Combien de fois ne m'estes
vous pas venu trouver dans la maison
de Mr. Bertaud Ministre pendant les
années que j'y ay logé, pour y voir

repreſenter apres nature par un Peintre les parties du cerveau. Vous y veniez ſi ſouvent tantot ſeul, & tantot accompagné ou de Mr. Tournefort ſi diſtingué par ſa grande erudition, & ſingulièrement par la connoiffance particulière qu'il a des Plantes, ou de quelques autres de vos amis étudiants en medecine, que vous ny moy ne ſcaurions le dire précisement. Ce qui étant ainsi, n'avez-vous pas été vous-même (advouez-le de bonne-foy) le témoin oculaire d'une partie des grands & longs travaux ausquels je dois l'ouvrage que vous avez ozé attribuer à d'autres gens qu'à moy. Excitez-vous un peu, Monsieur, faites quelque effort pour revenir du ſommeil letargique, ou il ſemble que vous foiez tombé; & ſi vous en revenez, vous-vous ſouviendrez que je verifiay en public toutes les figures, qui repreſentent au na-

étre les différentes parties du cerveau,
& tous les nerfs du corps humain sur
le corps humain même avant faire im-
primer ma Nevrologie. J'en appelle à
témoin Mr. Chicoyncau vôtre bien-
faiteur, témoin très-digne de foy, à
qui vous devez tout ce que vous êtes,
comme je l'ay indiqué cy-devant. Il
paroît, Monsieur, évidemment par tout
ce dessus que vous m'avez vu de vos
propres yeux travailler à cet Ouvrage
durant plusieurs années, & qu'il est de
notoriété publique que j'en suis le ve-
ritable & seul auteur. En effet, per-
sonne jusques-icy ne me la jamais dis-
puté. Ne pourrois-je donc pas dire
avec sujet que vôtre passion avoit fait
éclipsier vôtre raison, lors que vous
avez pensé à me ravir le peu de répu-
tation, qui m'en reste dans l'esprit
des Scavants.

Après Mr. Silvestre que j'estime &

ayme infiniment, vous faites paroître
sur la Scene contre moy Mr. Bayle, &
vous produisez Monsieur, contre moy
une de ses lettres. Comme j'ay fait
honneur à cet habile Medecin Profes-
seur ez Arts dans la celebre Université
de Toulouse dans le chapitre dixiéme
du premier Livre de ma Nevrologie,
advoüant que j'ay appris de luy la ma-
niere de durcir le cerveau en le cuisant
dans l'huile; je crois m'en faire aujour-
d'huy à moy-même d'advoüer ingenuem-
ment qu'en composant mon Traitté de
la fermentation, je suivis presque en
tout l'ordre, qu'il avoit suivi luy-même
lors qu'il en avoit parlé à ses écoliers,
quoy que nos manieres de raisonner
soient differentes en beaucoup de cho-
ses; c'est ce qu'il a reconnû luy-même.
Comme il ne s'agissoit dans cette oc-
casion que d'un simple raisonnement,
je ne crûs pas que cet illustre Medecin

mon

mon ami tres-intime depuis long-temps
deut jamais me soupçonner de quel-
que dessein d'avoir voulu diminuer sa
gloire par un endroit si foible , ny par
aucun autre. Je fçavois alors , comme
je fçay aujourd'huy , qu'il en merite
beaucoup ; je l'ay même témoigné en
le citant depuis peu dans ma seconde
Lettre Latine écrite à Mrs. les Docteurs
Aggregez du College de Medecine de
Lyon le 30. Juillet dernier. Je n'ay
plus rien à dire sur ce point ayant
l'honneur d'être bien avec luy , comme
il paroît par celle qui suit que je receus
de sa part l'année dernière.

MONSIEUR,

*J'advoüe tout ce que vous marquez
dans la Lettre que vous m'avez fait*

H

l'honneur de m'écrire , que Monsieur Fronton vous a dit de moy. Il n'y a rien de contraire à la véritable disposition de mon cœur , contre laquelle je ne parle jamais. & vous devez être persuadé qu'aux occasions qui se presenteront , je tascheray de vous faire connoître que je suis véritablement ,

M O N S I E U R ,

*Vôtre tres-humble & tres
A Toulouse obeïssant serviteur.
ce 1. Juin 1697. BATLE*

Je vais répondre , Monsieur , à ce que vous faites dire contre moy par les derniers acteurs de votre pièce ; je veux dire par Mrs. Fabre & Malzac , Médecins fort prudents & fort doctes. Vous dites que Mr. Fabre me suggéra la maniere de faire un phlegme , & un

esprit roussatre artificiels, & que Mr. Malzac fit le calcul de la quantité de chacun des principes du sang, & partant qu'ils ont l'un & l'autre part à la découverte de la proportion de quantité de ces mêmes principes du sang. Ces deux Mrs. sont dans cette Province, & même assez près de cette Ville. vous deviez les obliger à parler eux-mêmes, & ne pas vous aviser de les faire parler à leur insçû. Ils ne m'ont encore fait aucune plainte, ny aucun reproche de larcin : & je m'assure par la connoissance que j'ay de leur probité, qu'ils ne parleront, s'ils viennent à parler, qu'en conformité du certificat suivant, qu'ils ont signé avec connoissance de cause ; & partant ils ne diront rien qui ne tourne à votre confusion.

*Nous soussignez certifions que le Sr.
Vieussens Medecin de l'Hôpital de
Montpellier depuis trente ans ou environ*

Hij

*a fait plusieurs fois en notre présence
un grand nombre d'expériences diffé-
rentes avec toute l'exactitude possible,
& toujours avec un égal succès, par
lesquelles il démontre évidemment non
seulement la véritable nature, & les
 principales propriétés des différents
 corps, dont la masse du sang est com-
 posée, mais encore la juste proportion
 de quantité, qui se trouve naturelle-
 ment entre eux ; ce que personne avant
 luy, que nous sçachions, n'a pu dé-
 montrer. Fait à Montpellier ce 24.
 Novembre 1697.*

**BARBEYRAC, RIDEUX, BEZAC,
MARCOT, VERNY, DEIDIER,
FABRE, SIDOBRE, MALZAC.**

Voilà ce que c'est, Monsieur, que de
se produire en avanturier, & en homme
sans ayeu. Vous voyez, & tout le
monde pourra voir avec vous que Mrs:
Fabre & Malzac témoins volontaires

de mes experiences advoüent dans le precedent certificat que j'ay démontré la proportion de quantité des differens corps, qui composent le sang, & qu'ils ne sçachent pas que personne avant moy ait pû la démontrer ; & par cet aveu ils s'excluent eux-mêmes de toute la part que vous voulez leur donner dans ma découverte, à laquelle ils ne témoigneront jamais avoir aucune pretention ; parce qu'ils ne sont pas gens à dementir leur conscience, & à parler contre la vérité.

Je me flatte, Monsieur, d'en avoir assez dit pour faire voir que je ne suis pas, graces au Ciel, tout ce que vous avez voulu faire accroire au public que j'étois, & pour me justifier entierement du crime de plagiaire, que vous m'avez imposé si mal à propos. C'est pourquoi je serois à présent degagé de toute peine d'esprit, si je n'avois d'at-

Hij

tention qu'aux choses qui me regardent ; mais sensible comme je suis au malheur d'autrui , je vous avoue que je ne puis penser à l'état d'un criminel comme vous , sans être vivement touché de compassion. Je vous plains donc , & vous plains d'autant plus que je ne vois pas que votre justification soit possible. Vous ne sauriez rien opposer à Mr. Chastelain reconnû pour homme d'honneur & de probité , qui soit capable de détruire la preuve authentique qu'il a donnée du vol que vous avez fait à Mr. Soraci de sa découverte de la structure des cheveux. Et comment vous y prendrez vous pour faire qu'on cesse de dire publiquement ici & ailleurs que l'Histoire manuscrite des maladies de la tête , & de la poitrine qui court depuis quelque temps sous votre nom parmi les Estudiants en medecine ne contient rien de bon

que ce qui a été pris des Ouvrages de Mr. Bellini un des plus sçavans Medecins de ce siecle. Et ne dites pas que vous ne soyez pas le plagiaire de ce fameux auteur. Car outre qu'il y en a des marques dans votre Traitté du pouls , en voicy une incontestable. Ce grand Homme propose dans la page septième de son Traitté des urines une experiance pour expliquer les différentes couleurs de l'urine. Cette experiance consiste dans l'evaporation de l'urine par la chaleur du feu : on remarque , dit-il , qu'à mesure que sa partie aqueuse s'évapore , sa couleur jaune en devient plus foncée , & après plusieurs autres remarques faites sur le même sujet , il dit enfin qu'en remettant sur le sediment de l'urine une quantité d'eau pareille à la quantité de la partie aqueuse de l'urine même qui s'est dissipée , l'urine reprend une couleur

toute semblable à celle qu'elle avoit lors qu'elle est sortie de la vessie. Ne dites vous pas Mr. la même chose dans vos manuscrits au chapitre cinquième des vices des humeurs excrementeuses? Voicy vos propres paroles tirées d'une feüille de vos cahiers dictés publiquement de votre propre bouche à vos écoliers. *Etenim experimur, dites-vous, dum lento igne evaporatur aliquid partis aquæ urinæ confusæ saturationem ejusdem colorem flavum evadere, rursùmque affuso eodem aquo humore collecto dilutum pristinum colorum croceum recuperare.* Quelque grand qu'ait été le soin que vous avez pris Monsieur, de déguiser cette expérience pour vous l'attribuer, les Médecins éclairez la reconnoissent malgré son deguisement : si elle differe par quelque petite circonstance de celle que j'ay rapportée de M. Bellini ; elle

ne laisse pas d'être tout-à-fait la même dans sa substance : cependant vous n'avez eu garde d'en faire honneur à cet illustre Auteur. C'est une grande imprudence ; advoüez-le ? de traitter qui que ce soit de voleur , mais sur tout les gens qui n'ont jamais eu dessein de voler , quand on ne se sent pas fain de ce côté-là.

Vous voilà bien chargé , Monsieur , je vous plains encore une fois de vous voir embarrassé dans des affaires si honteuses , dont vous ne vous tirerez jamais. Mais si je vous plains , moy qui viens d'essuyer une gresle épouventable de mauvais traitements , que vous avez tres injustement fait tomber sur moy à qui ne vous plaindra ? qui ne trouvera vôtre sort tout-à-fait malheureux ? qui ne vous estimera , dis-je fort coupable , & en même temps fort pauvre en nouvelles hypothèses , & en

nouvelles découvertes, quand on saura que vous devez à Mr. Ethmuller l'hypotheſe que vous avez étalée dans votre Théſe imprimée de l'Incubé; à Mr. Mayovv. La cause principale de la fermentation, & de la chaleur du ſang, & le couloir particulier des muscles, & conſequemment du cœur, que vous vous attribuez dans vos écrits de physiologie, & notamment dans votre Traité du mouvement du cœur publié depuis peu, qui va bien-tôt paſſer chez l'Epicier, pour n'être plus à charge aux marchands Libraires qui n'ont pû le débiter, comme il paroît par le rabais publié que vous avez été obligé de faire presque de la moitié de ſon premier prix. Vous devez encore à Mr. Malpighius le couloir de la matrice que vous pretendez avoir trouvé, & à moy la maniere, dont le fœtus ſe nourrit, & le réservoir des esprits ani-

maux , que vous-vezz donnez dans vos écrits , & dans vos disputes publiques de l'école de Medecine. Ouy Monsieur, vous êtes chargé de toutes ces dettes, & sans doute de beaucoup d'autres que je ne connois pas. En voicy les preuves , & les pieces justificatives incontestables.

On n'a qu'à lire votre These de l'Incube , & on verra que vous en rapportez d'abord la cause à un sang trop épais dans la page 24. de cette These. *Ergo, dites-vous, statuendum crassitudinem, aut, quod idem est, crassitudinem factum cruentem genuinam esse gravitatis ac suffocationis ephialticæ causam.* Vous parlez ainsi , Monsieur & votre langage est tout-à-fait conforme à celuy que tient le sçavant Fernel sur ce même sujet dans le troisième chapitre du cinquième Livre de sa Pathologie , colonne première de la page 412. voicy ce qu'il dit.

Causa est crassior pituita, aut me-
id est, in lancholia, non in cerebro, sed circum
ambitu præcordia & inhærescens, qua per crapu-
cordis, seu in pullam & cruditatem turgescente, dia-
monibus phragma, pulmoneisque premuntur. Et
 ne dites pas que ce fameux Auteur n'a
 pas voulu parler d'un sang trop épais
 en parlant d'une pituite, ou d'une me-
 lancholie trop grossière. Cette repli-
 que vous feroit tort; elle feroit fort
 grossière elle-même. Les novices en
 medecine sçavent que tous les anciens
 Medecins ont divisé le sang en quatre
 parties toujours mêlées & unies ensem-
 ble; sçavoir en sang proprement dit,
 en bile, en pituite, & melancholie.
 Or Mr. Fernel avoit le discernement
 trop juste pour avoir conçû une partie
 du sang trop grossière sans concevoir
 en même-temps que toute la masse en
 étoit trop épaisse.

Vous repliquerez peut-être encore

qu'il y a cette difference entre ce grand Homme & vous , qu'il n'a pas marqué précisément l'endroit du corps où est , & où sejourne trop le sang grossier, qui cause la difficulte de respirer des personnes travaillees de l'incube ; au lieu que vous avez dit positivement qu'il est dans les vaisseaus du poulmon. Mais outre que Mr. Fernel ne peut pas avoir pense là - dessus autrement que vous. Je vous diray que vous n'avez aucun droit de vous donner cette pensee ; elle appartient au Docte Sennert ; vous la trouverez marquée , & bien expliquee dans le chapitre 29. de la partie seconde de son premier Livre des maladies sur la fin de la premiere colomne de la page 471. où il explique la maniere dont se fait la compression du diaphragme & du poulmon dans les hommes saisis du symptome , dont il s'agit icy . Ecoutez-le parler.

*Verum quomodo comprehensio ista dia-
phragmatis, & pulmonum accidat, expli-
candum. Cum enim humores illi, e quibus
vapores isti attolluntur, in vasis con-
sistant, non poterint in ventre abun-
dantes extra diaphragma comprimere,
sed potius per vasa in pulmones, mus-
culos abdominis, & diaphragma pene-
trare, atque ibi suffocationis quemdam
sensum excitare.*

Ce n'est pas tout me direz - vous, ces hommes si sçavants n'ont pas dit un seul mot de la cause qui épaisse trop le sang ; & je l'ay rapportée à un sel acide fixe provenu des aliments mal digerez dans l'estomach. J'avoûe ce que vous venez de dire. Cela paraît même par les paroles suivantes tirées de la page 27. de celle de vos deux Theses imprimées dont je parle ici.

*Contra verò, dites-vous, vel sola
acida, aut acido-salsa, modò austera,*

*modò acerba, alterius-ve rationis,
massæ sanguineæ motum obtundere,
ejusdemque adeò consentiam adaugere;
patet vel illa tantùm labe coctionis
alimentorum, qua vertuntur in liqua-
men crudum, hoc est acidum fixum, &c.*

Il est vray, Monsieur, que vous rap-
portez la cause, qui donne trop de con-
sistance au sang dans le cas present, à
un sel acide fixe qui provient des ali-
ments qui se digerent mal dans l'esto-
mach, comme je vous l'ay déjà avoué.
La pensée est bonne; mais n'en tirez
pas vanité? elle est de Mr. Ethmuller,
& vous n'auriez pas manqué de luy en
donner la gloire, si vous étiez capable
d'imiter en quelque chose les gens
équitables. Cela paroît par les paroles
qui suivent, tirées du premier tome de
ses Ouvrages, je veux dire du chapi-
tre 14. des vices de la respiration, se-
conde colonne de la page 170. *id quod*

diaphragma comprimit, dit-il, aut saltem liberum ejus motum impedit, solet imprimis esse stomachus, qui infarcitus est materiam viscidam, et mucilaginosam, quae ab acido fermentata in flatusabit.

Mais, dirés - vous encore, j'ay cet avantage pardessus cet Auteur d'avoir marqué & expliqué plus au long, & mieux que luy les causes de la production d'un sel acide fixe dans l'estomach, qui passant avec le chyle dans les vaisseaux du sang, en aigrit, & en épaisse trop la masse. C'est en celà même que vous - vous trompez, Monsieur. Ce grand Homme a dit & publié avant vous tout ce qu'il y avoit à dire de mieux sur ce sujet dans le chapitre 5. des vices de la chylification, colonne première de la page 101. voicy ses propres paroles.

*Quod ergo attinet chylosin lasam,
causa*

causa ejus proxima erit vel in fermenti stomachi vitio, vel erit in vitio assumptorum alimentorum. In fermento quidem, quando non potest sufficienter digerere, aut quando non legitimè digerit, sed potius depravatum alimen-
tum corruptit. In alimentis vero erit causa, quando eadem digestioni sunt inepta, aut quoniam peccant quantitate, dum sunt nimis copiosa, aut quando peccant qualitate, dum sunt vitiosæ, & digestioni alias inepta. Hæc ut pateant, inquit, imprimis fermentum stomachi non satis volatile, sed acidum nimis fixum, aut cum peregrino acore in stomacho corruptum, uti fit in hypochondriacis, dissoluit quidem prom-
ptè alimenta, sed eadem non rite fer-
mentando nec debite volatilisat, sed nimio acore eadem in massam vitiosæ acidam transmutat, unde imprimis cruditas acida provenit.

Reflechissez icy un peu, Monsieur,
sur votre doctrine touchant les causes
éloignées , & la cause prochaine de
l'incube ? comparez -la avec celle de
Mr. Ethmuller. Si vous faites justice à
l'un & à l'autre ; vous le regarderez
comme vôtre maître , & vous ne le mé-
priserez plus dans vos disputes publi-
ques de l'école , comme vous l'avez
fait jusques icy. On voit bien que
vôtre mépris n'est icy qu'un faux pre-
texte , dont vous pretendez vous servir
pour faire accroire aux gens que vous
ne regardez pas les Ouvrages de cet
Auteur comme une bonne source de
science , & que vous n'y puisez pas une
partie de ces hypothèses nouvelles que
vous - vous attribuez ? imposez tant
qu'il vous plaira à vos pensionnaires ,
afin qu'ils écrivent & chantent par tout
vos louanges , vous n'imposerez pas
aux Scavans ; vos pensionnaires mêmes

se détrôneront un jour ; ils ont beaucoup d'esprit ; mais leur age ne leur a pas encore permis de voir , de lire & de mediter assez pour bien juger de votre mérite.

Reflechissez icy encore une fois sur vous-même ? faites que votre amour propre ne bouche pas les yeux de votre esprit dans l'examen que vous ferez de tout ce que vous pouvez en fait de science de medecine. Pour bien juger de ce que vous pourrez composer à l'avenir ? connoissez bien plutôt la valeur de ce que vous avez déjà composé, afin de prendre là-dessus des mesures justes pour faire des nouveaux ouvrages , qui puissent vous faire estimer autant que ceux , que vous avez mis au jour, vous ont fait mépriser. C'est une lettre des cheveux , me direz - vous ; mais la découverte de leur structure ? vous appartiennent-elle ; non , elle est à Mr. Soraci ,

Iij

comme il a été prouvé cy-devant.
D'ailleurs ? quel en a été le sort ; vous
le scavez, pitoyable : on l'a regardée
comme faite par un homme du païs
d'adiousias. C'est vous-même qui,
m'autorisez à parler ainsi ; car je ne le
dis qu'apres vous. Voicy vos propres
paroles tirées des pages 106. & 107. de
cette lettre addressée à Mr. de Regis
au commencement de l'année 1688.
comme il a été dit cy-devant.

*Si je croyois, dites-vous, que ces
sortes de bagatelles fuissent dignes de
la curiosité de vos amis, & que vous
düssiez leur en faire la lecture, je cou-
perois quelques périodes, que je trouve
en les relisant un peu trop longues pour
ménager votre poumon : mais le jeu
n'en vaut pas la chandelle. Je ne
m'excuse pas sur quelques tours de
phrase, que vous trouverez, peut-être,
un peu gascons ; parce qu'outre que je*

*ne me pique pas d'être grand puriste
en notre langue ; c'est qu'entre amis du
païs d'adiouſias on se pardonne aife-
ment des fautes de cette nature.*

Vous avez beaucoup de raison, Monsieur, & on a même trouvé que vous-vous êtes fait une véritable justice en vous appellant vous-même un homme du païs d'adiouſias. Vous l'estes en effet, & vous le serez toujours. Le temps pourra changer votre corps ; mais il ne touchera jamais à votre esprit. Le public vous auroit volontiers pardonné, si vous aviez fait autant de justice à Mr. de Regis, que vous-vous en êtes fait à vous-même. Le grand mérite de cet illustre Philosophe est connu depuis long-temps de tout le monde ; & personne n'ignore le grand & juste discernement du premier Magistrat de l'Europe, * qui l'a commis au Journal des Scavans. Comment voudriez-vous donc

Monsieur le
Chancelier.

I iij

qu'on vous pardonnera le mauvais traiteme-
ment que vous luy avez fait par la sotte
comparaison , que vous avez faite de
luy à vous en l'appellant un homme du
païs d'adoufias . ? Cela ne se peut ; par-
te que ses Ouvrages parlent pour luy ,
& prouvent clairement qu'il n'est pas
tel , que vous l'avez crû.

Vous avez fait imprimer en l'année
1692. une These touchant l'Incube ,
dont j'ay parlé cy - dessus : en preten-
driez - vous tirer , Monsieur , quelque
avantage pour votre gloire , & pour
meriter un rang dans la republique des
lettres ? n'y pensez pas ; votre preten-
tion seroit tout - à fait vaine , sur quoy
la fonderiez - vous . Ce qu'il y a de
bon dans ce petit Ouvrage a été volé ,
comme je l'ay prouvé cy - devant , & ce
qu'il y a de mauvais , qui est à vous ,
consiste en un Latin fort obscur par
luy - même , & fort mal rangé ; mais

on ne s'en étonne pas ; car on sait par le bruit public que pas un de vos écoliers ne comprend ce que vous dites dans l'explication de vos leçons , & on voit clairement par vos écrits que vous n'avez jamais su ce que c'est que bien former une période. En sorte que pas un savant n'a pu en goûter jusques ici la lecture ; & si quelqu'un en parle ; ce n'est que pour marquer le mépris qu'il en fait. Mais j'ay composé , direz - vous , & fait imprimer en 1694. une These de la passion iliaque embellie d'un très - grand nombre de figures géométriques , sans lesquelles on ne sauroit jamais comprendre toutes les manières différentes , dont cette maladie se forme dans le corps humain. Cela vous trompe , Monsieur , vos figures n'ont servi qu'à rendre plus obscure l'explication des causes de ce grand mal en embarrassant l'esprit de vos

écoliers, qui ne sçavent pas , pour la plûpart, la geometrie ; & les sçavants Medecins de ce temps en avoient d'autant moins de besoin , qu'il ne se peut rien ajouter à ce qu'en ont dit tant de grands hommes qui en ont écrit , & qui tous sçavants qu'ils étoient , du moins quelques-uns , dans les mathematiques n'ont jamais crû devoir se servir de figures pour se faire entendre. Encore une fois , je le repete , imposez tant qu'il vous plaira aux novices en medecine , & ne traitez pas comme des bûches les gens qui la sçàvent mieux que vous , qui n'en connoissez encore que l'écorce , si vous ne voulez passer pour bûche vous-même. On ne manque jamais de se faire tort , & de se rendre même odieux toutes les fois qu'on ne rend pas justice à son prochain. De plus vos figures ont - elles servi à nous apprendre quelque nouveau

157

remede pour la guérison de ceux qui
sont travaillez de la passion iliaque :
vous ne vous en êtes pas encore vanté.
Où est leur utilité ? faites la voir ; pour
moy je suis de l'avis de ceux qui ad-
voient ne la connoître point. Mais
pourrez-vous nier, me direz-vous enfin,
que je n'aye pas rapporté un fait nou-
veau, & tout-à-fait extraordinaire en
marquant les causes de cette maladie.
Non Monsieur, je ne le nie pas. Je
scay que vous avez rapporté ce qui suit
dans la page 51. de votre These.

*Age vero, dites-vous, supponamus
alicubi putà in ileo (quod intestinum
frequenter affectum occurrit in sectione
cadaverum) aream quamdam glandu-
larum à Peyero descriptarum, aut etiam
partem conglomeratæ illius glandulæ,
quæ toti intestinalorum cavitati coexten-
ditur, quamcumque ob causam inflam-
mari & in conspicuum tumorem assur-*

*geret, quo tota intestini cavitas eò
loci repleatur, uti sæpe, ac nuper etiam
in cadavere viri nobilis observatum
est.*

Vous avez donc supposé comme une des causes de la passion iliaque quelques-unes des glandes conglomérées de l'intestin ileon assez enflammées pour former une tumeur capable de boucher par sa grosseur toute la cavité de ce boyau ; & ensuite vous avez adjouté, *comme on l'a souvent observé, & même dernièrement*, dites-vous, *dans le cadavre d'un homme de qualité.* Souffrez, Monsieur, que je vous dise que je vous trouve icy comme ailleurs peu équitable, & en même-temps fort imprudent. Vous êtes peu équitable; parce que vous rapportez & publiez un fait, qui n'est pas à vous sans en faire honneur à Messieurs de Chicoyneau, de Barbeyrac & à moy

qui l'avions observé. Car nous étions les seuls Medecins du malade, dont vous avez entendu parler. Et n'est-ce pas une grande imprudence à vous d'avoir publié à faux la cause de la passion iliaque dont cet homme de qualité mourût. Comment pouviez vous la connoître au vray, vous qui ne le vitez jamais durant le cours de sa maladie, & qui n'étiez pas présent à l'ouverture de son cadavre. Vous-vous en rapportâtes sans doute au recit peu exact de quelque garçon Chirurgien. Si vous-vous fustiez addressé à moy, je vous aurois appris qu'en examinant moy - même les entrailles en presence & avec l'agréement de Mr. Barbeyrac Medecin si recommandable par sa sagesse, sa droiture, son scavoir, & sa longue experience, de Mr. Chicoyneau nommé par le Roy en veuë de son grand merite aux Charges tres dignes.

ment remplies depuis 40, ans ou environ par Mr. Chicoyneau son pere dans l'Université de Medeciné, & de Mrs. Deidier & Barancy tres-habiles Chirurgiens, j'observay que le boyau ileon étoit entré en luy même, & en ayant débarrassé la partie qui étoit entrée dans l'autre, je l'ouvris : elle ne fût pas plutôt ouverte que nous observâmes d'abord dans sa cavité deux corps glanduleux ; le plus petit de ces deux corps gros comme le bout du poulce, & éloigné de l'autre de l'épaisseur d'un travers de doigt ou environ, étoit quasi tout-à-fait rond ; & l'autre, qui étoit assés gros pour remplir presque toute la cavité de l'ileon, ressemblloit parfaitement par sa figure à une poire étant suspendu à la surface interieure de cet intestin par une espece de quëue tout comme la poire est suspendue à la branche du poirier. Ces deux corps glan-

duleux avoient commencé depuis long temps de se former petit à petit, & lors qu'ils furent notablement gros, ils firent entrer par leur propre poids, & par celuy des excrements, dont ils empêcherent enfin le cours libre, la partie du boyau à laquelle ils étoient attachés dans celle qui étoit au dessous d'eux sans aucune inflammation précédente, comme il paroîtra par ce que je diray, lors que je donneray au public cette observation entiere.

Je passe, Monsieur, aux preuves du reste de vos larcins que j'ay remarquez, pour la plûpart, dans votre quatrième & dernier petit ouvrage, dont j'ay déjà fait assez connoître le peu qu'il vaut en marquant la triste destinée dont il est menacé. Vous-vous donnez la cause principale de la fermentation, & de la chaleur du sang. Ecoutez ce qu'en a dit Mr. Mayovv dix-huit ans

pour le moins avant vous en plusieurs endroits de ses ouvrages, & expressément dans la page 133. du chapitre 8. de son Traité du nitre de l'air, auquel il rapporte tout comme vous la chaleur, & partant la rarefaction du sang comme à sa cause principale.

Quemadmodum, inquit, sanguinis fermentationem, ita etiam illius incandescentiam à particulis nitro-aëreis cum particulis cruxis salino-sulphureis exstuantibus oriri existim. Etenim si minera quævis salino-sulphurea, cujusmodi sunt marchasitæ vitriolicae, idque genus alia recens effossa aëri humido exponuntur; eadem brevi æstum, caloremque intensum concipient; in quantum scilicet particulæ aëreæ cum particulis mineræ salino-sulphureis congressæ effervescentiam insignem excitant. Porro, ait, res quæcumque, ex saltæ, quæ consistentia aliquali donantur, inter

fermentescendum aliquantulum intepescunt; id quod à particularum nitro-aërearum motu dependere alibi ostendere conatus sum. Quantò ergo major, inquit, sanguinis æstus, fervorque erit, qui particulis salino-sulphureis ritè evectis abundat, & quibus particulæ nitro-aëreæ confertim, & quo ad minima pulmonum ministerio admiscetur.

De plus il ajoute dans la page 137.
du même chapitre ce qui suit.

Ea autem, quæ particulas nitro-aëreas sibi insitas non habent, veluti sanguinis massa, item minera quævis salino-sulphurea, nec non ea, quæ ab humido, calidoque extraneis fermentantur, non nisi particulis nitro-aëreis ab aëre iis advenientibus effervescent. Quæ causa est, ut sanguinis æstus ob aërem subductum statim concidat.

Il ajoute encore dans la page 141.

Porrò in motibus intestinis quibuscumque in animalium corporibus fieri solitus, veluti in ciborum concoctione, item in effervescentia ista maximè intensa, à qua muscularis contractio procedit, particulæ nitro-aëricæ partes primarias sortiuntur.

Peut on dire , Monsieur , plus clairement & plus expressément que l'a dit le fameux Auteur que je viens de citer, que le nitre de l'air est la cause principale de la fermentation , & par conséquent de la rarefaction , & de la chaleur du sang. D'où vient donc que vous avez ozé vous en faire honneur. Je vois bien ce que c'est. Pour avoir été trop attentif à me denigrer , vous vous êtes si fort oublié, que vous-vous êtes tout-à-fait denigré vous même. Afin que personne ne puisse jamais douter de votre oubli , je vais en donner des marques essentielles , que j'ay tirées

tirées de la page 154. de votre Traité
du mouvement du cœur.

*Ergo, dites-vous, utcumque laudatae
partes acreæ & acidae, quæ suppeditan-
tantur ab alimentis, symbolum suum
conferant ad conservandum motum in-
testinum, & fermentativum sanguinis;
aliud tamen potentius est, quod ab in-
spirato aëre ducitur, unde potissima
causa fluiditatis, & fermentationis
massæ sanguinariæ repetatur: illud
verò quia nitrum volatile aëreum hanc
obscuris argumentis alio loco proponen-
dis comperimus: concludendum id ipsum
primas tenere in fovendo, ac conser-
vando intestino, ac fermentativo mo-
tu sanguinis.*

Voilà, Monsieur, un beau trait de
votre équité: en voicy un autre, qui
n'est pas moins beau. Quelque grande
que vous ayez voulu faire paroître dans
vos écrits que vous avés publiez con-

K

tre moy votre humilité, & la delicatesse de votre conscience, quand il s'agit de prendre le bien d'autrui; vous n'avez pas laissé de donner une marque éclatante de votre avidité extreme pour la gloire, & du peu de scrupule que vous avez à voler, quand vous-vous êtes donné dans votre Traité du mouvement du cœur, dont je viens de parler, l'invention d'un couloir particulier dans les muscles, & partant dans le cœur.

Vous dites dans la page 160. de ce petit ouvrage. *Quemadmodum verò statuimus alio loco, ubi de motu musculari, singulare colum, per quod sanguino-sulphurea pars excerneretur à sanguine, unde fibrarum musculosarum loculis dato tempore communicanda: similiter & cor instructum organo suo fluidi motricis secretorio dicendam est.*
Et dans la page 161. vous ajoutez:

Admittendum igitur corde in medio sui generis columi, seu vasculare illud sit, seu vesiculare, in quo quidem brevi illo intervalllo dilatationis & laxitatis fibrarum cordis, fluidi motricis partes à sanguine secretæ congerantur, atque eā quidem copiā, qua sufficiat intermissæ fibrarum cordis contraktioni redintegranda.

C'est donc vous, Monsieur, qui établissez un couloir particulier dans les muscles & dans le cœur, & qui prétendez en être l'inventeur ? detrompez vous, & ne pensez pas à engraiser votre amour propre de cette invention : elle est à Mr. Mayovv. En voicy les preuves incontestables que j'ay tirées de son traité du mouvement des muscles & des esprits animaux : ce grand Homme parle comme il suit dans le chapitre troisième de ce Traité page 306.

Enim vero carnis musculoſæ uſum
præcipuum eſſe arbitror, ut ea parti-
culas quasdam ad muscularum contra-
ctionem neceſſarias à cruoris maſſa
ſecernat. Etenim advertere eſt, paren-
chymatum quorumcumque munus eſſe
particulas quasdam certi generis à
cruoris maſſa ad colaturæ modum ſe-
cernere, ut in hepatis, renum, idque
genus aliis parenchymatis maniſtum
eſt: eoque veriſimile eſt, etiam carnis
parenchyma muſculis quibuscumque
appoſitum in eum finem fabrefactum
eſſe, ut particulae certi generis ad muſ-
cularum contractionem iſtituendam
neceſſariae illius ministerio à ſanguine
percoletur.

Quoy qu'il soit clair comme le jour
par le paſſage que je viens de rappor-
ter de Mr. Mayovv qu'il eſt le premier,
ſi je ne me trompe, qui à regardé le
parenchyme des muſcles, & par con-

sequent du cœur, comme un couloir particulier, qui sert à separer du sang certaines parties, qui servent pour le mouvement du corps, je ne laisseray pas de rapporter icy ce qu'il dit touchant ce même sujet sur la fin de la page 308. du chapitre cy-dessus marqué, afin que personne ne puisse avoir aucun doute là-dessus. Apres avoir indiqué les parties du couloir, qu'il établit dans les muscles, & expliqué la maniere dont le sang y circule, il met en avant ce qui suit.

Quoad usum parenchymatis carnosè probabile est vesiculas prædictas unà cum crassamento sanguineo iis annexo instar colatorij se habere, quo particulae motivæ à sanguinis massa secernuntur, ut supra innuimus.

Jugeriez-vous, Monsieur. que ces deux derniers passages de l'Auteur dont je viens de faire mention, puissent per-

Kiii

mettre à quelqu'un de douter à l'avoir que vous ne luy deviez la découverte que vous-vous êtes attribuée du couloir particulier des muscles, & du cœur ? pourriez-vous en douter vous-même ? je ne le crois pas ; si vous en doutiez, je vous estimerois fort malade : un pareil doute ne scauroit à présent entrer dans votre esprit, que par une grande ecclypse de votre raison. Advouez vous donc, Monsieur, pleinement convaincu du crime de plagiaire ; si jusques ici vous n'avez pû vous en convaincre. Louez Dieu, vous qui trouvez mauvais que je le reconnaisse pour l'auteur de toutes les bonnes choses, & benissez-le de la grace qu'il vous fait aujourd'huy en se servant de moy pour vous faire rentrer en vous-même, & vous donner lieu de vous reformer.

Examinons, Monsieur, de bonne-foy
le droit que vous avez sur le couloir de

la matrice, & voyons s'il est à vous ou non. Ne vous effrayez pas, je vous prie. Je vous promets par avance que vous me verrez agir dans cet examen, comme dans les precedents, toujours conformément aux regles de l'équité, & partant vous ne devez craindre aucune injustice de ma part. Vous-vous attribuez fort hardiment, Monsieur, pour ne pas dire temérairement, l'invention du couloir, dont je viens de parler dans la page 158. de votre Traité du mouvement du cœur. Voici comme vous y parlez.

*Quoniam vero nullæ aliæ sunt viæ,
per quas nitro-aërea pars traducatur
in fætum, quam quæ sanguinem, lac-
teumque nutrimentum in placentam de-
ducunt, hoc est arteriæ, & colum ute-
rinum à nobis inventum, & brevi
emittendum in lucem.*

Vous-vous vantez donc, Monsieur,

d'avoir trouvé le couloir, dont il s'agit ici : vous n'en dites pas assez, & vous en dites trop : vous n'en dites pas assez, parce que vous ne l'avez pas encore décrit ; & vous en dites trop quand vous vous l'attribuez, parce qu'il ne vous appartient pas : c'est Mr. Malpighius qui en a dit assez, parce qu'il nous en a donné une description du moins fort nette, si elle n'est pas tout à fait complète ; & il n'en a pas trop dit, parce qu'il en est le premier, & le véritable inventeur. Ecoutez-le parler sur ce sujet dans son Traité de la matrice.

Huic uteri superficiei graviditatis tempore pellicula quadam adnascuntur, quæ chorio præcipue, & placenta connectuntur; hæ molles sunt, & mucosæ, facileque lacerantur. Ab his rete quoddam fulciri, & produci videtur, quod cinereis quibusdam, & friabilibus componitur corporibus, quæ tereti formâ

pollent, & propagatis lateraliter ramis in retis formam implicantur, pisciumque omentum representant. Circa haec corpora sanguinea ludent propagines varicosè ductæ, & versus chorion, & placentam elongata: an exarata corpora reticulariter implicita sint fibræ carneæ, an nervi, an satius excretoria uteri vasa, judicabis.

Vous voyez, Monsieur, que l'illustre Auteur que je viens de citer, a été le premier qui a découvert dans la matrice des vaisseaux excretoires (*an satius excretoria uteri vasa*) disposez en forme de lacis; & partant il est le premier, & le véritable inventeur du couloir particulier de cette partie. Mr. Verduc tres docte Medecin de la Faculté de Paris luy en a fait honneur dans la page 54. du premier tome de son traité de l'usage des parties; je luy en avois aussi fait honneur moy-

même avant la publication de vos infames lettres écrites contre moy dans la page 63. de celle que j'écrivis en Latin le 30. du mois de Juillet dernier à Mrs. les illustres Docteurs Aggregés du Collège de Médecine de Lyon, & que je fis imprimer au commencement du mois d'Aoust suivant. Ainsi la précaution que vous avez prise d'apprendre au public que vous alliez mettre au jour incessamment le couloir de la matrice trouvé par vous , de peur que je ne m'en attribuasse l'invention, n'est pas seulement inutile , mais encore fort ridicule. Reflechissez icy un peu sur votre conduite ; & vous verrez que vous donnez à gauche quasi à tous moments dans les voyes de la vie, comme je vous l'ay déjà fait remarquer cy-devant. Vous apprechendez , dites vous,dans votre lettre du 8. Octob. dernier que je ne m'approprie une découverte

te que vous-vous donnez. Apprenez que 2, mois, ou environ, avant l'impression de cette lettre j'avois donné cette découverte à qui elle appartenoit, comme je l'ay marqué cy-dessus. Après cela que pouvez-vous penser là-dessus sinon que vous m'avez soupçonné très injustement d'avoir le penchant à m'attribuer ce qui n'est pas à moy ? Ce ne seroit rien , Monsieur , ou du moins ce seroit peu de chose pour vous , si vous étiez seul à penser sur ce sujet : le public y fera ses reflexions tout comme vous , La vérité paroît ici dans tout son jour. Un chacun verra l'innocence de l'Accusé , & le crime de l'accusateur. Tout le monde va vous reconnoître à l'avenir pour un plagiaire d'habitude , plagiaire même fort grossier ; puisque vous avez entrepris de nous donner la gloire non seulement de quelques faits non imprimés , mais

encore de plusieurs autres publiez depuis long temps , & dont les veritables Auteurs sont tres-connus , & tiennent même un rang fort honnable dans la republique des lettres , comme il paroit evidemment par tout ce que j'ay dit cy-devant.

Il me semble vous voir avec votre visage cendré , votre air mélancolique & triste , révant & cherchant en vous même des moyens à pouvoir vous mettre à couvert du vol que vous avez fait depuis peu à Mr. Malpighius de son invention. Ny pensez pas , si vous ne voulez penser en vain. La preuve que j'ay donnée de votre crime est hors de toute atteinte. Cet illustre Auteur est mort , penserez-vous , cela est vray : il ne dira mot , il ne se deffendra pas , cela est encore vray ; mais sa cause étant bonne & juste , tous les sçavants équitables parleront pour luy & le def-

fendront : ils voudront bien faire en cela honneur à sa memoire comme amis de la droiture & de la justice, afin même qu'en pareil cas leurs productions ne se trouvent pas sans appuy apres leur mort.

Je vous entendis murmurer contre moy , disant que je parle toujours. Parlez , Monsieur , à votre tour ; je me tais : parlez , je vous écoute. Si je n'ay pas trouvé , dites-vous , le couloir de la matrice ; j'ay du moins quelque petite chose à ajouter à la description , que nous en a donné celuy qui l'a découvert , & j'en ay expliqué le premier les usages. Vous vous trompez , Monsieur , j'ay l'avantage de vous avoir prévenu. J'ay ajouté moy - même depuis fort long - temps ce qu'il y avoit d'essentiel , qui manquoit à la description du couloir dont il s'agit ; j'en ay même expliqué les usages depuis 20. ans où

environ dans une de mes Observations manuscrite que j'ay faite voit à mille gens, & en dernier lieu dans les pages 64. & 65. de la lettre dont j'ay parlé cy-devant, écrite le 30. Juillet dernier à Mrs. les Medecins de Lyon. De plus Mr. Verduc a cet avantage non seulement sur vous, mais encore sur moy d'avoir publié depuis deux ans tout ce qu'il y avoit de mieux à dire sur ce sujet dans les pages 54. 55. & 56. du premier tome de son Traité de l'usage des parties. Ce qui étant ainsi vous conviendrez bon gré, malgré que l'invention du couloir de la matrice est due à Mr. Malpighius, & que les additions essentielles à faire à la description qu'il nous en a donnée m'appartiennent aussi bien que l'explication de ses usages, que j'avoüe pourtant avoir été plutôt mise au jour par Mr. Verduc, que par moy,

Je tombe enfin sur le dernier reproche de larcin que j'ay à vous faire. C'est une chose connue de tous les Medecins de cette Ville que vous supposez comme vòtre un reservoir des esprits animaux dans le cerveau, que vous appellez *emporium* dans vos écrits. Ignorez-vous, Monsieur, que long temps avant vous j'ay parlé dans la page 56. de ma Nevrologie d'une espece de corps spongieus formé par le concours des fibres moëlleuses du cerveau, que j'ay toujours regardé comme un reservoir des esprits animaux ? c'est ce même corps spongieus, que j'ay appellé centre ovalaire du cerveau dans la page 58. du même livre ; & afin que vous ne puissiez pas douter que je ne l'aye toujours regardé comme une espece de reservoir, je rapporteray icy ce que j'en ay dit dans la page 22. du 20. chapitre de ma Nevrologie.

Quæ cum ita sint spirituum animalium
in superna ovalis centri regione, &
in gemino semicirculari centro aſſerva-
tum, ac veluti stagnantem motibus
potiſſimū voluntariiſ edendis dicatum
eſſe videtur; non quod ipſiſ ſpirituſ
animali, qui reliquaſ permeat medulle
cerebri partes discriminis aliquid inter-
ſit; ſed quod una cum ſpiritu ſtriatiſ
e corporibuſ ſuperniſ manante poſticiſ
nervorum ſpinalium principia ſubeat,
eorumque interveniu ad muſcuſ depe-
hatur, quibus ſcilicet partes quædam
inſtruuntur; cujuſmodi ſunt caput,
manuſ, ſpina & pedeſ, que mo-
bius voluntariiſ obeundis aptæ nate
ſunt. Adeo ut prædicta ſuperna ova-
lis centri regio, & prædictum geminum
ſemicirculaſe centrum ſint veluti con-
ceptacula quædam, e quibus ſpiritus
animaliſ pro variis voluntatiſ atlibiſ
modò parciuſ modò copioſiū de-
promiſtur.

Qu'eft

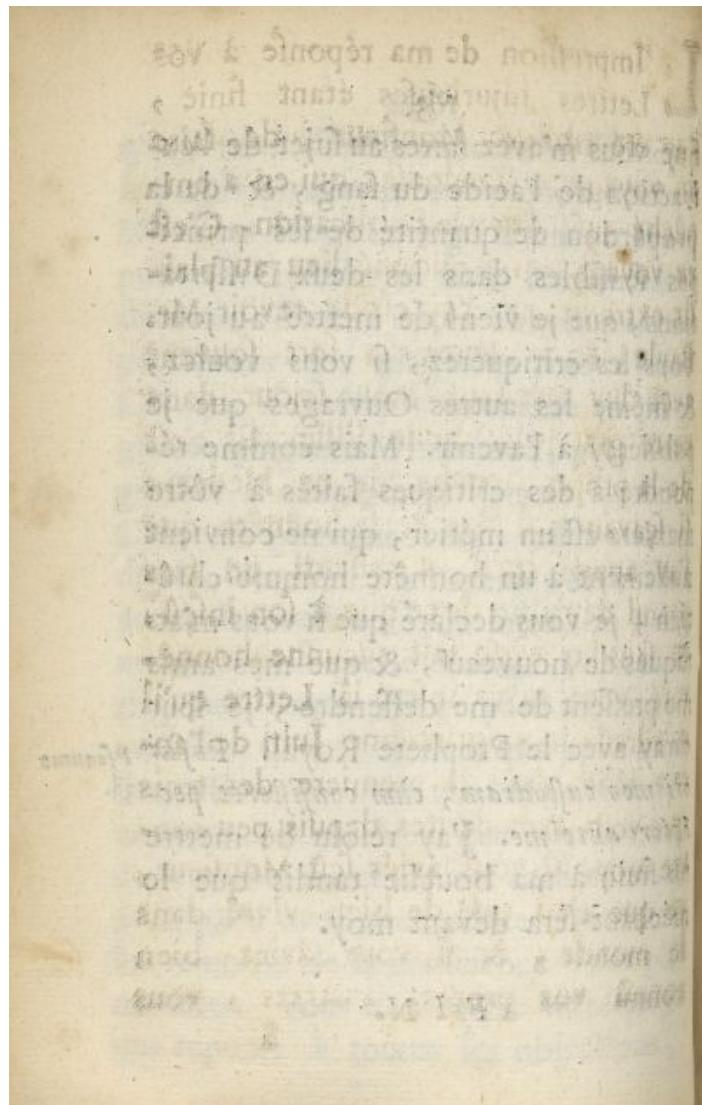
Quest-ce que vous pourrez trouver Monsieur , à opposer au passage de mon Livre du cerveau , de la moëlle de l'épine , & des nerfs , que je viens de rapporter ? je ne vois rien de favorable pour vous ; pourrez-vous jamais vous défendre de vous advouer mon plaignant ? vous ne le scauriez ; confessez-le , ou non , peu m'importe pourvu que le public soit persuadé que je ne vous ay pas accusé à faux .

Les crimes dont *vous* m'avez voulu charger m'ayant été imposés très injustement , comme je l'ay clairement prouvé en me justifiant ; pourroit-on trouver mauvais que je me sois récrié contre toutes vos accusations , & que j'aye entrepris d'en faire voir la fausseté ? je ne le crois pas , la défense étant permise . Je me flatte même qu'après tant de preuves si authentiques de vos larcins on ne délaprouvera pas

que je vous addressé encore une fois icy
la parole pour vous dire ; quoy donc,
Monsieur, vous ce juge sévère, ce for-
midable censeur ; vous cet ennemi
déclaré ; vous cet implacable & enragé
persécuteur des plagiaires ; vous Mr.
Chirac, vous êtes vous-même un pla-
ginaire, plaginaire d'habitude, plaginaire
grossier : qui l'auroit jamais pensé ?
Cela est pourtant vray : taisez - vous
donc, Monsieur, à l'avenir, & laissez
parler les autres sur un sujet, où rien
ne vous sied que le silence. Vous aû-
tiez sans doute pris ce parti, si vous
m'eussiez crû aussi scévant que je le suis
des actions de vôtre vie. Mais comme
vous-vous étiez flatté que vos larcins
étoient fort secrets & fort cachés, vous
avez parlé avec une audace, que tous
les remords de la conscience n'ont pû
modérer. Vous trouverez, Monsieur,
ma réponse à toutes les objections,

que vous m'avez faites au sujet de l'extraction de l'acide du sang , & de la proportion de quantité de ses principes sensibles dans les deux Dissertations , que je viens de mettre au jour. Vous les critiquerez , si vous voulez , & même les autres Ouvrages que je publieray à l'avenir. Mais comme répondre à des critiques faites à votre maniere est un métier , qui ne convient nullement à un honnête homme chrétien , je vous déclaré que si vous m'attaqués de nouveau , & que mes amis me pressent de me défendre , je leur diray avec le Prophète Royal. *Posui Pseaume
ori meo custodiam , cum consistet pec- 38.
cator ante me.* J'ay résolu de mettre un frein à ma bouche tandis que le méchant sera devant moy.

F I N.



L'Impression de ma réponse à vos Lettres injurieuses étant finie , j'ay été obligé Monsieur , de faire un voyage à Toulouse , qui en a empêché jusque-icy la Publication. C'est ce voyage qui a donné lieu au plaisir extreme que j'ay eû de revoir Mr. Bayle , & de converser fort souvent avec lui pendant mon séjour dans cette grande & belle Ville. Et c'est de la propre bouche de ce Medecin si scavant , si sage & si honnête que j'ay appris qu'il a ressenti un tres grand déplaisir de ce que à son insçû , & sans lui avoir fait aucunne honnêteté vous avés inseré la Lettre qu'il m'adressa le vingtseptième Juin de l'année 1688. dans la premiere des trois que vous avés écrites depuis peu contre moy. Si vous aviés lçû Monsieur , ce que c'est que de bien vivre dans le monde , & si vous aviés bien connû vos propres intérêts , vous

à

n'auriés eû garde de m'opposer la Lettre de Mr. Bayle sans luy demander son consentement , qu'il ne vous auroit jamais accordé ; & son refus vous auroit été sans-doute fort avantageux , parce qu'il vous auroit apparemment donné lieu de prévoir , & même de prévenir le blâme que vous vous êtes attiré non seulement du côté du grand Homme , dont je viens de parler , mais encore du côté du public. Car l'usage , que vous avés fait de cette Lettre , n'a produit d'autre effet que celuy de marquer votre malhonnêteté , & la malignité de votre cœur , qui sont deux qualités qu'on ne scauroit louer en qui que ce soit.

Comme votre passion , Monsieur , est l'unique règle de votre conduite envers moy , & que la raison & le Christianisme n'y ont certainement aucune part , vous ne vous êtes pas

aussi avisé de demander à Mr. Fabre s'il m'avoit inspiré ou non la manière de faire un phlegme & un esprit roussatre artificiels , comme vous l'avés publié , & s'il vouloit agréer que vous vous servissés de son nom pour noircir le mien. Connoissant depuis long-tems la droiture de cœur de ce Medecin qui exerce sa profession tres sagement & tres gloorieusement dans Carcassonne , & la peut exercer de même par tout ailleurs , je n'ay jamais douté que vous ne l'eussiés cité à son insçû contre moy , comme je l'ay marqué dans la page 115..... de mon apologie. Afin que cette vérité ne soit cachée à personne , je vais inserer icy la déclaration que Mr. Fabre me donna le dix-huitiéme du courant en passant par Carcassonne , comme une preuve tres convainquante de votre malhonnêteté envers cet habile Me-

à ij

decin , & de l'imposture que vous
avés commise en le citant à faux
contre moy .

J E soussigné declare que Monsieur
Chirac Professeur en Medecine de
l'Université de Montpelier , s'est ser-
vi à mon insçû , & à faux de mon
nom dans les Lettres injurieuses qu'il
a écrites contre Monsieur Vieussens
Medecin de Montpelier si recommanda-
ble par ses ouvrages . Car tant s'en
faut que j'aye enseigné à Monsieur
Vieussens la maniere de faire un
phlegme artificiel , & un esprit rouf-
satre artificiel comme ce Professeur a
osé le publier ; qu'au contraire , c'est
Monsieur Vieussens qui par la bonté
qu'il a toujours euë pour moy , m'a
donné cette marque de distinction de
me communiquer à moy le premier
tant la composition du phlegme &
de l'esprit rouffatre artificiels , que

les autres découvertes qu'il a faites
le premier sur le Sang. Je déclare
encore, que Monsieur Malsac sca-
vant Medecin n'a été témoin des
expériences qui prouvent les décou-
vertes de Monsieur Vieußens sur le
Sang, qu'après qu'elles eurent été
faites plusieurs-fois en ma présence,
& par ma sollicitation auprès de
Monsieur Vieußens, duquel il n'a été
connu que par moy. C'est le remoi-
gnage que je me sens obligé de rendre
à la vérité, voulant bien que le
public soit informé que je ne suis
point homme à me faire honneur des
choses qui ne m'appartiennent pas. A
Carcaßonne le dix-huit Janvier 1699.

F A B R E.

Il ne faut pas vous cacher, Monsieur,
la Lettre que Mrs. les Professeurs de
la celebre Université de Medecine
de Sienne, m'ont fait l'honneur de
m'écrire, & que j'ay trouvée chés

moy à mon retour de Toulouse.
Comme elle vous convaincra infailliblement, si vous la lisez, que le dessein que vous avés eû de me perdre sans ressource de reputation, vous a aussi mal réussi en Italie qu'en Angleterre, en Allemagne, & par tout ailleurs, elle pourra sans doute servir à vous faire faire des reflexions capables de vous rendre aussi avisé, & aussi sage à l'avenir, que vous avés été imprudent & temeraire par le passé. Je souhaite de tout mon cœur par la charité qu'on doit avoir pour ses ennemis, qu'elle fasse cet effet en vous, & je prie le Ciel par le bien que je vous veux, de faire que l'addition que mon voyage à Toulouse, & la Lettre suivante m'ont donné lieu de faire à la réponse que j'ay faite à vos Lettres Satyriques, soit aussi efficace pour le Changement de vos moeurs, qu'elle le sera pour ma justification.

EPISTOLA
AB EXCELLENTISSIMIS
PROFESSORIBUS FACULTATIS
MEDICÆ SENENSIS,
AD RAYMVNDVM VIEVSSENS SCRIPTA;

Humanissimas tuas accepimus litteras, Vir Clarissime. Virtutem dum tuam admiramur, gaudemus te tam bene de nostra Universitate sentire. Summa enim laus est, inquit Seneca, à laudatissimo viro laudari. Dottissimos labores tuos in extractione spiritu acidi è sanguine summa curiositate audivimus, & quamvis Dominus Chirae tue gloria œmulus illam immerito obscurare tentet. Attamen tantorum virorum testimonio tua gloriā virtutis resulgere quis non videt, dum te pri-

mum hujus extractionis inventorem pre-
dicant. Scis enim, vir Doctissime, omniū
cūtæ nostræ rationem eò dirigidam esse,
ut inquit Tullius, ut præclaram
nominis nostri famam ex maximis
in rem publicam meritie collatis posteris
relinquamus. Tu in humani sanguini
nis analysi inquirenda, quantum Me-
dicinæ lumen addis, tantum & glo-
rioso tuo nomini decus impertiris. Me-
dicinam solidis curas stabilire funda-
mentis, nouisque inventis medicam ar-
tem illustras, quæ in hominum salu-
rem plurimum sunt collatura; unde te
non plagiarium turpem credimus, sed
doctissimum sanè virum, & de me-
dica republica bene meritum. Nos inter-
rim benevolo respicias animo, tuamque
semper nos crede decantantes virtutem.

Sedis die 8. Decemb. 1698.

Pro trita Universitate Medicor. Sch.
THEOP. GRIPHONI. J. B. CALISEL
A. F. GIROLAMI.